

Les Petites Affiches

D E S A L P E S - M A R I T I M E S

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

JEUNES EN POLITIQUE

Aline Bourdaire, engagée à Grasse p.9

DÉCRYPTAGE

La taxonomie européenne en questions p.5

DERNIÈRE PAGE

Une expo punchy à Nice !



UIMM CÔTE D'AZUR

Marcel Ragni, président passionné

MARCEL RAGNI "VEUT METTRE

Le nouveau président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) Côte d'Azur entend consacrer beaucoup de son temps à faire briller son secteur d'activité.

Pourquoi avez-vous souhaité être président de l'UIMM06 ?

- Je trouvais que cela coulait de source. Dans l'industrie depuis 50 ans et ayant une entreprise familiale que j'ai transmise lentement mais sûrement, pour qu'elle perdure, je me suis dit qu'arrêter ma profession et garder tout mon acquis pour moi, c'était dommage. Pouvoir mettre mon expérience au profit de l'UIMM et en faire bénéficier tous les membres adhérents était quelque chose de normal. J'avais envie de poursuivre ma mission de passionné, au service des autres. La présidence de l'UIMM, c'est du bénévolat donc ce n'est que pour le plaisir de le faire et d'apporter une petite touche personnelle pour compléter le travail qui a déjà été fait.

Vous avez certainement beaucoup échangé avec Daniel Sfecci, votre prédécesseur ?

- Je le connais depuis 38 ans. C'est Daniel Sfecci qui m'a donné goût à l'UIMM. C'est lui qui m'y a attiré, à une époque où je n'y pensais pas du tout. Il y a vraiment un travail à faire entre les partenaires sociaux, les entreprises et le personnel. Il y a une action intéressante à mener.

Quels sont les principaux défis à relever ?

- Il faut déjà terminer le travail entrepris auparavant, accompagner les entreprises dans le cadre de la nouvelle convention collective (voir encadré p.3) et œuvrer pour une industrie forte et locale. L'industrie représente un peu plus de 30% du PIB sur le secteur des Alpes-Maritimes. Et on sait que quand il y a eu le Covid, heureusement qu'il y avait l'industrie pour faire tourner le monde économique. L'UIMM a été un lien très fort pour les industriels qui se perdaient un peu dans tous les décrets, toutes les réglementations, les PGE... L'UIMM a porté secours à ceux qui ne comprenaient pas ou qui ne savaient pas par quel bout commencer.

2020 a été une année où il y a eu très peu de fermetures d'entreprises. Forte de ce que l'État a pu faire, l'UIMM s'en est saisie avec un support juridique très important auprès des administrés. Mes services au sein de RAGNI ont énormément utilisé les conseils et les appuis de l'UIMM.

L'UIMM était déjà connue mais cela a donné encore plus de sens à son utilité. Et cela a pesé énormément dans la balance pour que j'en devienne le président. Cela a été un déclic.

Le discours a changé sur l'industrie. On parle de réindustrialisation. Mais ce n'est sans doute pas suffisant, que faudrait-il faire de plus ?

- Il y a une phrase d'Emmanuel Macron qui a été relayée lors du premier confinement : il faut redonner une souveraineté industrielle



Pour Marcel Ragni : "On sent vraiment qu'il y a une volonté de l'État d'accompagner l'industrie"

à la France. Ce message date de deux ans maintenant et aujourd'hui je pense que le Made in France devient vraiment une marque dans la tête des gens. Ils regardent s'il y a le petit drapeau bleu, blanc, rouge.

Nous, les industriels, avons toujours œuvré pour le Made in France mais nous étions peut-être un peu effacés et je pense qu'il faut se servir de cela pour que cette parole forte de relocalisation et de création d'entreprises redonne envie.

On sent vraiment qu'il y a une volonté de l'État d'accompagner l'industrie, contrairement à plusieurs années en arrière. Il faut redonner un essor à cette industrie pour qu'elle devienne plus importante. Il y a quelques années, l'industrie donnait une image de tâches difficiles, de saleté, les mains dans le cambouis... Elle s'est transformée car il a fallu que l'industrie s'adapte au manque de personnel.

Elle s'est modernisée, elle s'est robotisée. Cela a enlevé de la pénibilité et cela a fait baisser les prix de revient donc on est devenu plus performants. On a donné envie de venir travailler chez nous, par les salaires et par la modernité des métiers. Si je prends l'exemple de mon entreprise, on a travaillé sur la RSE (responsa-

bilité sociétale des entreprises), sur le confort au travail...

Je pense que l'image de l'industrie a été redorée. À nous de la faire briller encore plus. À nous d'avoir un discours très positif sur le besoin de l'industrie en France et sur l'intérêt de venir travailler dans l'industrie.

L'industrie est restée longtemps dans l'ombre, aujourd'hui il faut la mettre un peu plus au soleil. Mon rôle, c'est de défendre l'industrie et de la porter haut et fort.

Comment est vécue la nécessaire transition écologique par les acteurs du secteur ?

- Il faut faire entendre aux chefs d'entreprise que la RSE, et le développement durable, c'est un facteur de croissance et un facteur de bénéfices. Chaque fois qu'on gère bien nos déchets, qu'on gère bien notre production, le plus proprement possible, chaque fois qu'on gère bien l'énergie, on fait des économies.

Il y a tout à gagner, il faut vraiment s'y pencher. Au sein de mon entreprise, j'ai mis en place un service RSE, dialogue et développement durable depuis plus de cinq ans. Je l'ai mis en place parce que j'y croyais, pas pour faire le buzz. Il faut changer les mauvaises habitudes.

Sébastien GUINÉ

L'INDUSTRIE UN PEU PLUS AU SOLEIL"

>> L'UIMM ACTEUR DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

"À l'UIMM, nous sommes des acteurs de longue date au niveau de la formation", explique Serge Carrière, secrétaire général de l'UIMM06.

"On est déjà des acteurs auprès des Académies et des Universités, notamment à travers nos 130 pôles de formation dans toute la France. Notre pôle de formation régional est basé à Istres. Il travaille en partenariat avec des lycées par exemple. Ce que l'UIMM porte en termes de déploiement de formations peut répondre aux attentes des entreprises, aussi bien en interne qu'en externe. Chaque fois qu'on aborde des sujets d'évolutions technologiques qui vont rentrer dans les usines, forcément les besoins en compétences de nos chefs d'entreprise vont être liés. Donc on est en amont pour essayer d'anticiper ces futurs besoins et de mettre en place de bonnes formations qui vont permettre d'apporter la réponse à ces chefs d'entreprise". Serge Carrière ajoute qu'il faut aussi "une réponse à court terme" pour les

besoins de recrutement liés à la reprise économique. C'est ce que fait l'UIMM en collaborant avec les acteurs de l'emploi que sont Pôle emploi et l'APEC.

"On va aller chercher du savoir-être ou une envie de reconversion", confie-t-il.

"Il faut travailler avec l'Académie mais aussi avec les acteurs.

Aujourd'hui trop peu d'acteurs prennent des alternants, des apprentis ou des stagiaires", regrette Marcel Ragni.

"On doit comprendre que les jeunes d'aujourd'hui seront les acteurs et les dirigeants de demain. On l'oublie bien souvent quand on est chef d'entreprise".



©UIMM06



L'UIMM Côte d'Azur représente les industries technologiques des Alpes Maritimes et les accompagne au quotidien dans leur développement économique et social.

La chambre syndicale territoriale s'engage à promouvoir, représenter et accompagner ses adhérents avec pour objectif de Fabriquer l'Avenir et l'attractivité du territoire azuréen.

- **203** entreprises adhérentes

- **10 107** salariés

- **27** des entreprises adhérentes sont gérées ou cogérées par des femmes représentant un total de 1 143 salariés.

>> UNE NOUVELLE CONVENTION NATIONALE POUR LA MÉTALLURIE

L'UIMM et trois organisations syndicales, la CFDT, la CFE-CGC et FO, viennent de signer une nouvelle convention collective de la métallurgie, après cinq années de travaux et de négociations.

Il s'agit de "l'aboutissement d'une démarche historique visant à moderniser le dispositif conventionnel de la branche. L'ambition : créer le modèle social de l'industrie de demain pour répondre aux nouvelles attentes des entreprises et des salariés. (...) Le système conventionnel de la branche, dont la structure n'avait pas été revue depuis les années 1970, n'était plus en phase avec cette réalité, et ne répondait plus aux attentes des entreprises et des salariés, en matière de qualité de vie et des conditions de travail", selon un communiqué de presse commun.

"Je me félicite de l'aboutissement de cette négociation inédite qui permettra demain de rendre notre industrie plus compétitive et plus attractive", a déclaré Éric Trappier, président de l'UIMM.

"Pour le monde de l'industrie c'est quelque chose d'historique. C'est un vrai point de départ pour la souveraineté industrielle", se réjouit de son côté Marcel Ragni. "Des 7 000 pages des 76 conventions collectives



©DR

Cette négociation nationale a pour objectif de bâtir le nouveau modèle social de l'industrie

territoriales, nous sommes passés à 300 pages de convention nationale", a relevé Serge Carrière, secrétaire général de l'UIMM Côte d'Azur. La nouvelle convention, signée le 7 février, va progressivement se déployer au sein des entreprises et sera pleinement ap-

plicable à compter du 1^{er} janvier 2024. La branche de la métallurgie regroupe 1,6 million de salariés et 42 000 entreprises.

Sébastien GUINÉ

>> LA GAZETTE <<

Ministère : quand la crise a finalement du bon

L'utilisation de la visioconférence "a fortement augmenté" du fait de la crise sanitaire, notamment dans les établissements pénitentiaires où elle s'est révélée "particulièrement déterminante" pour la continuité de l'activité juridictionnelle pénale, en particulier des chambres de l'instruction, des juges des libertés et de la détention et des tribunaux correctionnels. C'est le constat de la Cour des comptes dans son dernier rapport. "Elle a en effet permis d'éviter des extractions de détenus susceptibles de favoriser la propagation du virus". En mars 2020, les prisons et les juridictions ont utilisé à 3 132 reprises un dispositif de visioconférence, soit 84% de plus qu'en mars 2019. De même, en avril 2020, ils y ont recouru 4 128 fois, soit une hausse de 146% par rapport au mois d'avril 2019.

Storytelling : soyez efficace...

L'équipe DCF Côte d'Azur organise mardi 22 février à l'hôtel Campanile de Nice Aéroport une conférence sur l'art du "storytelling pour convaincre". La



conférence sera suivie d'un dîner networking. Inscription obligatoire auprès de lbarruel@yahoo.fr

Magistrature et salaires : le ministre intrigué par l'USM

Les magistrats de l'ordre judiciaire "qui ont les contraintes les plus fortes en termes d'horaires de travail et de permanence, et les responsabilités les plus lourdes s'agissant de la liberté individuelle des justiciables" réclament que leur rémunération soit portée "au

même niveau que celle des autres magistratures". Le syndicat USM réclame donc par courrier au ministre de la Justice l'ouverture de négociations salariales sur la base de propositions faites il y a déjà plusieurs mois.

Les "États généraux du droit de la famille" en mars à Paris

Après une édition 100% digitale, le Conseil national des barreaux organise la 18^{ème} édition des "États Généraux du droit de la famille et du patri-

moine" les 7 et 8 mars prochains à la Maison de la Chimie à Paris. Ce rendez-vous permettra aux praticiens de se former et d'échanger sur les pratiques et offrira également une tribune de la profession d'avocat pour interpellier les pouvoirs publics sur la justice familiale.

Le programme complet de cette manifestation sur le site : www.cnb.avocat.fr

Formation : savoir déléguer et garder le contrôle

L'AfterWork RH Côte d'Azur et l'eDRH de la CCI Nice Côte d'Azur organisent une réunion sur le thème "La délégation de pouvoirs" le mardi 22 février à 18h30 au Business Pole de Sophia Antipolis. Maître Cyril Sanchez et Maître Lauranne Fontaneau apporteront un éclairage sur le mécanisme de la délégation de pouvoirs et, plus particulièrement, sur la manière de la circonscrire afin qu'elle conserve sa pleine efficacité. Inscription préalable obligatoire sur www.eventbrite.fr

CÔTÉ FINANCES

Investir et lever des fonds en PACA

Le cabinet In Extenso Innovation Croissance étudie chaque trimestre les tendances d'investissement en capital-risque, analyse le comportement des acteurs et décrypte les modèles économiques des pépites de la tech sur les marchés français et européens, avec son partenaire ESSEC Business School et son Centre d'Entrepreneuriat & d'Innovation. Noémie Keller et Clélia Fischer seront au Village by CA PCA mercredi 23 février de 12h à 13h pour vous présenter "le baromètre" et les bonnes pratiques en matière de levée de fonds. Elles apporteront leur éclairage sur les tendances d'investissement en PACA.

La filière nucléaire retrouve du souffle

Alors que la France a obtenu le classement du nucléaire en "énergie verte" car ne rejetant pas de CO₂ dans l'atmosphère, Paris devra construire six réacteurs EPR pour un coût de 50 milliards d'ici 2045. En attendant, EDF devra aussi entretenir son parc existant. Avoir été classé "vert" par Bruxelles permet d'espérer de ne pas avoir de surcoût liés au financement des projets. Des secteurs comme celui du tabac, peu apprécié des in-



vestisseurs, se finance en effet entre 10 et 20 points plus chers que les secteurs respectueux de l'environnement.

Des soldes d'hiver en gris foncé

Cet hiver, la couleur à la mode pour les soldes fut le gris : le chiffre d'affaires des boutiques aurait reculé de -17,1% par rapport à 2019, dernière année "normale" avant le Covid, selon une enquête publiée par Retail.Int pour l'Alliance du commerce qui représente les grandes enseignes de l'habil-

lement et le la chaussure. Outre les confinements, les habitudes de consommation semblent avoir changé, l'internet augmentant sa part dans le "panier de la ménagère".

La zone euro en forme

Goldman Sachs prédit que la zone euro connaîtra une croissance plus rapide que celle des États-Unis en 2022. Les analystes de la banque d'investissement tablent sur un taux de croissance de +4,4 % pour la zone monétaire de l'UE, contre seulement +3,5 % pour le PIB des États-Unis.

Dettes : jusqu'où et jusqu'à quand ?

Pour le think tank Ifrap (proche de la droite libérale) "le prochain président de la République doit être celui du redressement des finances publiques et de la baisse des dépenses publiques. Rappelons que si la France avait les mêmes ratios de finances publiques que la zone euro, nos dépenses publiques seraient inférieures de 211 milliards, nos prélèvements obligatoires de 141 milliards et notre dette publique de 453 milliards €". Pour rappel, la dette publique de la France était de 2 762 milliards en 2021 et elle devrait encore augmenter de 115 milliards en 2022. Quand on aime, on ne compte pas, mais gare à l'addition !

UE : TAXONOMIE VERTE, ACCORD ET DÉSACCORDS

La proposition de la Commission européenne d'inclure le gaz naturel et le nucléaire dans la taxonomie verte de l'UE fait grincer bien des dents. L'Allemagne s'y oppose farouchement.

Classification

La Commission européenne définit la taxonomie verte de l'Union européenne comme le "système de classification des activités économiques permettant d'identifier celles qui sont durables sur le plan environnemental, c'est-à-dire qui n'aggravent pas le changement climatique". Elle est qualifiée de "boussole environnementale de l'UE".

"Guider et mobiliser"

La taxonomie (ou taxinomie) verte a été lancée par la Commission européenne en 2018 afin de "guider et mobiliser les investissements privés pour parvenir à la neutralité climatique dans les 30 prochaines années, s'inscrivant ainsi pleinement dans les objectifs climatiques et environnementaux du Pacte Vert européen".

Critères

Les députés européens et les États membres ont adopté en juin 2020 un règlement sur la taxonomie verte qui établit des critères permettant de déterminer si une activité économique peut être intégrée ou non dans la taxonomie verte de l'UE avec au moins un objectif environnemental, sur six, à respecter et sans porter préjudice aux cinq autres.

Objections possibles

La Commission européenne a transmis sa proposition aux États membres pour consultation. Une fois traduit dans toutes les langues, le texte sera transmis au Parlement européen et au Conseil européen pour examen. Des objections pourront être formulées pendant quatre mois, soit par au moins 365 députés soit par un minimum de 20 États membres représentant au moins 65% de la population de l'UE.

Recours envisagé

Parmi les plus critiques envers cette proposition : le ministre fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du climat, **Robert Habeck**. Pour lui, "la Commission européenne veut créer un marché artificiel pour le nucléaire. Je pense que c'est une mauvaise solution. Je vais m'employer à ce que le gouvernement refuse cette taxonomie. Nous allons examiner juridiquement si un recours peut être tenté. C'est un processus complexe", a-t-il récemment déclaré à Ouest-France.

Les six objectifs

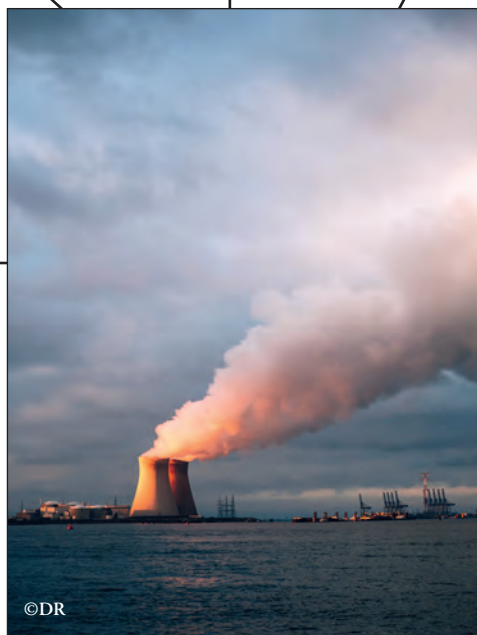
Les objectifs environnementaux sont : l'atténuation du changement climatique ; l'adaptation au changement climatique ; l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et maritimes ; la transition vers une économie circulaire ; la prévention et le contrôle de la pollution ; et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Le gaz et le nucléaire

Un premier volet de la taxonomie européenne, adopté le 4 juin 2021, est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022, intégrant les activités des deux premiers objectifs (atténuation et adaptation au changement climatique). Le 31 décembre 2021, la Commission européenne, "sur la base d'avis scientifiques", a proposé d'intégrer le gaz et le nucléaire, considérant qu'ils ont "un rôle à jouer pour faciliter la transition vers les objectifs climatiques".

Des conditions pour le nucléaire

La Commission propose que le gaz et le nucléaire soient intégrés comme "activités transitoires" et prévoit plusieurs conditions pour le nucléaire : "des garanties en matière de traitement des déchets et de démantèlement des installations nucléaires en fin de vie ; un permis de construire de nouvelles centrales avant 2045 et la réalisation de travaux pour prolonger la durée de vie des réacteurs avant 2040".



Audrey CREMER

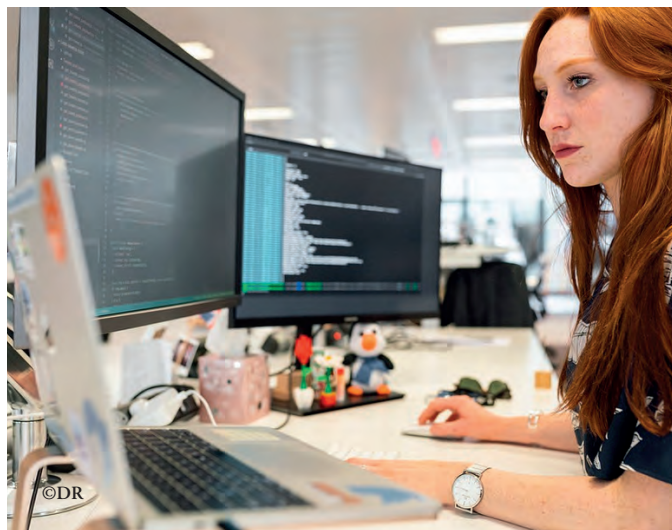
"CHORUS PRO" : LA SÉCURITÉ DES FACTURES DÉMATÉRIALISÉES

La facture dématérialisée ou facture électronique est un outil de simplification des rapports entre clients et fournisseurs. Dans le cadre des marchés publics, son usage est devenu obligatoire pour les grandes entreprises, les PME, mais aussi les TPE depuis le 1^{er} janvier 2020. Bercy fait le point.

Afin de permettre aux entreprises de répondre à cette obligation, l'Agence Pour l'Informatique Financière de l'État (AIFE) a bâti la plateforme "Chorus Pro" dès 2016. Progressivement, par catégorie d'entreprises, le déploiement s'est déroulé. Il est désormais achevé depuis 2020 pour l'émission des factures.

Un service gratuit

"Chorus Pro" permet aujourd'hui aux entreprises d'avoir accès aux fonctionnalités suivantes : le dépôt ou la saisie d'une facture, le suivi du traitement des factures, l'ajout de pièces complémentaires nécessaires au traitement de la facture, la consultation des engagements émis par les services de l'État.



Notez que ce portail "Chorus Pro" est mis gratuitement à la disposition de l'ensemble des fournisseurs de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics.

"Chorus Pro" présente donc des avantages en termes d'optimisation des coûts (diminution de la charge associée au traitement et au suivi des factures), de productivité (diminution des délais de traitement

par facture), d'amélioration de la trésorerie par la réduction des délais de paiement, de sécurité (grâce à la fonctionnalité d'archivage, à l'architecture des systèmes d'informations déployés et au suivi normé de la facture).

Enfin, il permet aussi de réduire l'empreinte carbone en évitant la création de paperasserie et de son transport.

LES CHIFFRES

7 502 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en France (EHPAD), dont 20% sont des établissements commerciaux (très) lucratifs.

601 304 pensionnaires dans les EHPAD (chiffres de 2020).

1 884 € par mois en moyenne dans les EHPAD publics et 2 657 euros dans le privé commercial.

400 000, le nombre de normes en vigueur en France.

3 points de PIB, c'est le coût de la complexité administrative dans notre pays selon l'OCDE.

166,4 milliards d'euros, le PIB de la région PACA en 2021. (Source : CCI régionale).

DÉBATS SPORTIFS À L'ASSEMBLÉE

Il y eut du sport à l'Assemblée à l'occasion des discussions autour de la loi dite de Démocratisation du sport ! La séance de mercredi dernier avait débuté par une motion de rejet préalable déposée par le député azuréen Éric Ciotti qui veut sanctuariser le sport et le "préservé de la montée du communautarisme islamique". Si sa motion a été rejetée "sous les huées" précise Le Figaro (10/02), des élus de la majorité ont cependant souhaité l'adoption d'une "obligation de neutralité" dans le code du sport pour servir de "base légale" aux clubs et associations qui seraient confrontés à des "surenchères religieuses".

"Vous refusez de voir la vérité : l'islamisme avance partout, veut imposer ses règles. Le monde du sport doit se préserver de cette idéologie porteuse de totalitarisme" a insisté le député niçois. Le texte est maintenant débattu au Sénat.

VOUS LE SAUREZ AUSSI...

"Débureaucratiser" la société

Avec sa double casquette de maire de Saint Raphaël et d'avocat, Frédéric Masquelier dispose d'une place privilégiée pour observer le fonctionnement de notre société. Il considère que l'uniformisation "crée des règles générales par lesquelles on arrive à un problème = une loi. Eh bien non, il faut débureaucratiser la société française (...) Avec moins de moyens, mais toujours plus de normes, nous avons aujourd'hui des systèmes d'interdit qui se développent dans tous les domaines, qui nous obligent à obtenir une autorisation avant d'entreprendre quoi que ce soit (...) Le rôle du politique est d'assumer des politiques publiques que l'administration doit mettre en œuvre, pas l'inverse".

Produits chimiques : trop souvent non-conformes

Lors des contrôles annuels des produits chimiques, biocides et détergents, la DGCCRF a vérifié 5 450 références. Des anomalies ont été relevées dans 36% des

1 600 établissements visités. Elles concernent surtout le non-respect de mesures d'étiquetage de dangers. Concernant les produits biocides et gels hydroalcooliques, sur les 339 échantillons analysés en 2020, 127 ont été déclarés non-conformes et 88 dangereux.

Économie PACA : pas si mal...

Malgré la crise sanitaire installée dès le printemps 2020, la région PACA a accueilli 2 616 créations d'entreprise de plus

que l'année précédente avec un nombre d'auto-entreprises en hausse de 60%, passant de 37 803 à 61 833. Grâce aux aides de l'État pour compenser les mesures qui ont contraint l'activité économique, le nombre des défaillances a connu une baisse de 35%.

Malgré le secteur privé a perdu quelque 21 600 salariés d'une année sur l'autre (non compris dans ce chiffre : les salariés en chômage partiel en 2020).



ÉDITO. TROP D'EAU DANS LE GAZ POUR SAUVER L'UKRAINE ?

Ainsi va la vie que l'on oublie vite les enseignements de l'Histoire.

En 1918, après tant d'atrocités, nos aïeux espéraient avoir vécu la "der des ders". En 1940, leurs enfants n'ont pas rigolé longtemps après la "drôle de guerre".

Aujourd'hui, l'Europe "de l'Est" va tout droit vers un nouveau conflit qui semble inévitable. Tous les clignotants sont au rouge vif : troupes russes massées aux frontières de l'Ukraine, appel au départ des étrangers, les diplomates qui plient bagages, pas assez de moyens militaires sur place pour faire contrepoids...

Élevé sous la férule soviétique, officier du KGB, Vladimir Poutine fait partie de ces anciens apparatchiks qui n'ont pas digéré le démantèlement de l'Empire, vécu comme une humiliation.

Trente ans après, au faite de sa puissance, il poursuit sa grande œuvre : la récupération d'États satellites qui ont fait sécession après l'écroulement du mur de Berlin. Et qui, injure suprême pour Moscou, lorgnent du côté de l'occident et de l'Otan.

Le retour forcé de la péninsule de Crimée en 2014 sous le giron russe avait provoqué l'indignation internationale, mais finalement rien de plus. Maintenant Poutine pousse ses pions pour récupérer la riche Ukraine - au moins en partie- après avoir déjà failli intervenir au Kazakhstan en début d'année. Il est aussi de plus en plus présent en Afrique, les miliciens de "Wagner" au Mali ne constituant que la face émergée de l'iceberg.

Si la situation n'a pas évolué vers la détente pour Kiev, ce n'est pas faute d'avoir dialogué avec le nouveau tsar. Macron et Biden, et maintenant le chancelier allemand, ont alterné diplomatie et menaces. Sans résultat tangible.

La raison de cet entêtement du dirigeant russe réside sans doute moins dans l'envie d'aider ses amis russophones du Donbass que de maintenir son propre pouvoir. Pour faire oublier la faiblesse économique de son pays à ses propres habitants, il redonne une "fierté" aux Russes par une armée puissante et une reconquête territoriale. Mais le colosse a aussi ses faiblesses. Les sanctions économiques

des occidentaux viennent heurter les intérêts financiers de Moscou, et sans

doute même personnels de l'entourage direct de Poutine. Même le gaz, dont l'Allemagne a tant besoin pour sa "grosse Industrie" depuis qu'elle a abandonné l'énergie nucléaire, est une arme à double tranchant : déjà les pays clients de Gazprom vont s'approvisionner ailleurs (des navires méthaniers japonais se déroutent ainsi vers Hanovre pour livrer une cargaison prévue à l'origine pour Tokyo). Surtout, laisser fermés les robinets du gazoduc Nord Stream 2 destinés à l'Europe priverait Poutine et les siens des devises indispensables à Moscou. Le bras de fer continue. Le compte à rebours semble malheureusement enclenché... Ce ne sera ni la der des ders, ni très drôle...

J.-M. CHEVALIER



SÉMINAIRE LADIE : DES RELATIONS FRANCO-RUSSES "DIFFICILES" À CE JOUR

"On ne pouvait sans doute pas imaginer un contexte plus porteur, plus propice pour discuter et débattre", a déclaré **Arnaud Dubien**, directeur de l'Observatoire franco-russe, en ouverture du séminaire annuel organisé par le Laboratoire de Droit International et Européen ce jeudi 10 février. Le thème abordé était en effet particulièrement d'actualité puisqu'il s'agissait de débattre des relations franco-russes.

Serge Galaktionov, chef du consulat de Russie à Villefranche, présent à cette assemblée, a expliqué que pour lui cette rencontre permettait aux étudiants de comprendre "comment la politique extérieure d'autres pays fonctionne et comment les relations entre la France et la Russie peuvent être développées". Des relations qui sont à ce jour "difficiles" pour le diplomate, mais qui s'inscrivent dans une logique de "construction d'éléments de confiance, de stabilité et de visibilité".

Jocelyn Guitton, Coordinateur des relations UE-OSCE, Service européen pour l'action



Le séminaire s'est tenu à la Faculté de droit de Nice et a traité des problématiques liées à la politique extérieure de la Russie.

extérieure (SEAE) de l'Union européenne, a participé à cette table ronde pour "expliquer le rôle de l'Union européenne dans ses relations avec le voisinage oriental : Russie, Ukraine et Géorgie". Un moyen pour lui de démontrer que l'UE n'est pas si "éloignée" du terrain.

L'importance du droit

"Le droit représente les règles sur lesquelles nous nous sommes, tous ensemble, mis d'accord et qui

permettent de cadrer le débat", a précisé Jocelyn Guitton. Pour lui, analyser les différents textes signés par les pays et voir comment ils peuvent être appliqués est essentiel. Serge Galaktionov est du même avis : "Si nous pouvons comprendre un autre pays, nous pouvons ainsi savoir comment fonctionne le droit dans ce pays et donc rapprocher nos actions". Pour autant, il ne conteste pas la nécessité des discussions entre les parties. Le rôle du médiateur, comme a pu le faire Emma-



Serge Galaktionov, chef du consulat de la Russie à Villefranche.

nuel Macron à Moscou et à Kiev est, pour le diplomate, le moyen de "trouver la solution" dans le conflit Ukraine-Russie.

Plusieurs heures de débats ont suivi pour expliquer les enjeux de la Russie dans ses relations extérieures. Jocelyn Guitton a conclu en souhaitant que cette table ronde soit "un point de départ pour nourrir d'autres réflexions".

Audrey CREMER

>> VENI, VIDI... VITE DIT ! <<

- **C'EST MOCHE** : La Commission européenne, qui a déjà été mieux inspirée, a autorisé la commercialisation de l'inoffensif grillon domestique (*Acheta domestica*) comme aliment dans l'UE. Il rejoint au "menu" le ver à farine séché et le criquet migrateur. Il sera disponible congelé, séché ou en poudre. Et bon appétit !

- **BEURK** : Pour l'UE, les insectes sont considérés comme "une source potentielle de protéines qui pourrait faciliter la transition vers un système alimentaire plus durable". Et plus goûteux peut-être ?

- **EN PISTE** : La Ville de Nice et le champion Christophe Pinna proposent de s'entraîner pour participer au "Nice Semi-Marathon International de Nice" du 22 mai. Quatre séances sont prévues. Il faut avoir de 18 à 65 ans. Pour s'inscrire : www.jmebouge.nice.fr À vos chaussures !

- **L'ÉTÉ À CANNES** : Grand Corps Malade, Louane, Hoshi et Woodkid seront à l'affiche du



Un jeu de mot facile du journal La Montagne après la victoire de l'équipe de Clermont-Ferrand sur les Aiglons niçois. Mais on ne leur en veut pas : on les aime un "pneu" beaucoup ces Auvergnats !

Palais des Festivals de Cannes pour ses "Concerts sur la terrasse".

- **SOLIDARITÉ** : Pour faire face à l'augmentation des besoins et soutenir le fonctionnement de divers opérateurs (associations, CCAS,...), les services départementaux de l'État, en lien avec les collectivités locales,

apportent leur soutien à l'aide alimentaire (distribution de petits déjeuners, de paniers repas et de bons d'achat), notamment dans les secteurs reculés. Depuis le début de la crise sanitaire en 2020, plus de 2,5 M€ ont ainsi été alloués à une trentaine d'opérateurs dans les Alpes-Maritimes.

- **À L'HEURE** : Avec 10 millions de touristes en hiver, la gestion de la ressource en eau constitue un enjeu majeur pour les 250 stations françaises qui voient leurs populations augmenter, allant jusqu'à être multipliées par 10 ou 20. Une mobilisation des agents coule... de source pour garantir le parfait fonctionnement des réseaux et le retraitement des eaux usées..

- **GOURMANDISE** : Un que le mimosa ne laisse vraiment pas indifférent, c'est Laurent Rombi, chef glacier de "Chez Louise" à Mandelieu La Napoule. Il a créé une crème glacée mimosa et miel au goût délicat et parfumé. À déguster chez soi, ou à emporter en pique-nique lors d'une balade dans les collines parées de jaune et d'or !

- **SALON** : Les Entrepreneurs se dérouleront fin novembre à l'Allianz Riviera. Plus de 4 000 visiteurs sont attendus. Il est encore temps de réserver à prix promo un stand... Contact : c.luciani@upe06.com

À LA RECHERCHE DE L'ORATEUR DE L'ANNÉE

Le Bureau Des Étudiants (BDE) de la Faculté de droit de Nice prépare, après deux ans d'arrêt pour cause de pandémie, le retour du concours d'éloquence Nikaia. Ce concours d'éloquence permet aux étudiants azuréens de s'affronter, par le biais de plaidoiries publiques, sur des sujets de culture générale. Il est accessible à tous les étudiants de Cannes à Menton, sans distinction d'âge, qui "ont un certificat de scolarité", explique **Mauricia Bermond**, co-responsable académique du BDE. Ce concours n'est pas réservé qu'aux étudiants en droit : le BDE Droit souhaite, en effet, faire participer le plus grand nombre. "Car dans tous les domaines, on a besoin de maîtriser la parole, parce que la communication est la clé", résume **Mauricia**. **Rayan Gosselet**, président du BDE, rassure d'ailleurs sur le fait que "les sujets seront divers et variés. On ne va pas s'appuyer sur l'actualité juridique".

À partir du 7 mars, les étudiants s'affronteront donc lors de phases éliminatoires, devant un jury de trois personnes, sur l'un des cinq sujets qui aura été envoyé quelques jours auparavant aux candidats. Ceux qui accèderont aux quarts de finale devront débattre en duel. Chaque épreuve sera suivie de dix minutes de questions. Pour **Rayan**, "laisser le champ libre aux étudiants" est primordial. "Si on les prépare



Bastien Bragato, Mauricia Bermond, Coline Chasseray et Rayan Gosselet, membres actifs du BDE Droit, attendent vos candidatures !

trop, ils vont être restreints et ne pas utiliser leur créativité".

Il est encore temps de s'inscrire !

De nombreux étudiants sont déjà inscrits pour cette édition. Une petite victoire pour le pôle communication, qui tente d'organiser autre chose que des soirées. C'est ce que reconnaît **Bastien Bragato**, vice-président du

BDE : "Ce n'est pas une soirée, mais on peut quand même prendre du plaisir en écoutant, si on s'y intéresse".

Vous êtes tenté pour participer à ces joutes oratoires et faire entendre votre talent ? Vous pouvez candidater par ici via le formulaire googledoc : tinyurl.com/eloquenceNikaia. La grande finale se tiendra début avril.

Audrey CREMER

ALINE BOURDAIRE : LA VIE DE SALONS

Aline Bourdaire est aujourd'hui aussi à l'aise dans son salon de coiffure que dans les salons de la mairie de Grasse où elle officie en tant que 3e adjointe de Jérôme Viaud.

Son rêve d'enfance était "d'avoir un salon de coiffure au soleil".

Originaire des Ardennes et ayant vécu dix ans à Lille, elle a trouvé ce dont elle rêvait, en 2006 à Grasse, après avoir visité "une dizaine de salons entre Roquebrune et Marseille". Et elle "a eu un coup de cœur" pour la Cité des parfums.

Ce qu'elle ignorait c'est qu'elle se verrait ensuite offrir une formidable occasion de participer plus fortement au développement de sa ville d'adoption, en s'engageant aux côtés du futur maire.

"L'une des premières personnes que j'ai rencontrées était Jérôme Viaud, qui travaillait à l'époque pour l'ancien maire Jean-Pierre Leleux".

Il l'a alors aidée à développer son salon de coiffure, dans lequel elle exerce toujours aujourd'hui, avec deux collègues. "Une amitié est née et quand est arrivé le moment pour lui de se présenter aux élections municipales, il m'a sollicitée pour que je puisse l'aider. Ce furent de grandes réflexions", se souvient Aline Bourdaire.

"Commerçante implantée dans



notre cœur de ville, particulièrement dynamique, elle incarnait la jeunesse et cela m'est apparu

comme une évidence de l'avoir à mes côtés en 2014 pour servir les Grassois", explique Jérôme Viaud, qui lui renouvellera sa confiance en 2020 pour son deuxième mandat.

"Très droite et très fidèle"

"Sa constance, son dynamisme, son engagement et son bilan lors de mon premier mandat ont conforté ma décision. Elle aborde ce deuxième mandat avec une plus grande expérience et une meilleure connaissance du fonctionnement de la municipalité".

Le maire loue le travail de cette "femme passionnée, engagée pour sa ville", en qui il a toute confiance. "Nous nous connaissons bien et cela permet de vrais échanges toujours très constructifs". Conseillère municipale chargée de l'événementiel en 2014, elle a hérité en plus en 2020 de la politique touristique et du rayonnement de la Ville, dans le cadre des relations avec

la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse. Aline Bourdaire se définit comme une personne "très droite et très fidèle" et lie son destin politique à celui de Jérôme Viaud : "Si j'y suis c'est parce que j'aime ma ville et parce que l'engagement et les valeurs qu'il porte me correspondent".

Plongée

Souvent vêtue de noir ("mais je ne suis pas gothique", plaisante-t-elle, "cela m'arrive de mettre de la couleur"), la commerçante, âgée de 40 ans, travaille six jours sur sept. Du mardi au samedi dans son salon et tous les lundis à la mairie. Avec en permanence un œil sur les dossiers municipaux. "Je suis constamment en lien" avec la mairie, admet-elle. Surtout avec la 50e édition d'ExpoRose qui approche à grands pas (du 13 au 15 mai).

Un emploi du temps professionnel qui lui laisse finalement peu de place pour le reste. Mais elle ne le vit pas comme une contrainte. Elle s'évade quand cela est nécessaire, en plongeant à Mandelieu - une passion découverte à Bali - ou au cours d'escapades dans le Var avec son conjoint.

Du fait de son travail, elle est proche des gens, à leur écoute, bien loin des critiques qui reviennent souvent à l'encontre des femmes et des hommes politiques, qui seraient déconnectés de la vie quotidienne des citoyens. Et elle se réjouit de pouvoir célébrer des mariages. "C'est magique", reconnaît-elle.

L'élue grassoise, qui a hérité d'un grand sens civique de l'une de ses grands-mères, craint beaucoup l'abstention, qui ne cesse de croître, et trouve insupportables "les attaques politiques" et "la mesquinerie". Comme solution à la désaffection politique de la part de plus en plus de Français, elle plaide pour l'éducation, proposant l'idée de rencontres entre élus et collégiens afin d'expliquer aux élèves "des choses concrètes et qui les touchent". Et elle appelle les jeunes à s'engager : "Quand on aime sa ville, il faut se mobiliser pour".

Sébastien GUINÉ



Aline Bourdaire prépare actuellement avec son équipe la cinquantième édition d'ExpoRose, qui aura lieu en mai 2022.

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales. Selon l'Arrêté en date du 19 novembre 2021 modifiant l'Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le prix du caractère pour l'année 2022 est de 0,183 € hors taxe dans les Alpes-Maritimes.

203544

Nicox SA

Société anonyme
au capital de € 43 138 185
Porté à € 43 223 135
Siège social : DRAKKAR D,
2405 route des Dolines,
06560 VALBONNE
RCS GRASSE B 403 942 642
INSEE 403 942 642 00055

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2022, le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a constaté l'augmentation du capital social de la société d'un montant nominal de € 84 950 correspondant à l'émission de 84 950 actions nouvelles de € 1 de valeur nominale chacune résultant de la livraison le 27 janvier 2022 de 84 950 actions gratuites.

L'article 6.1 des statuts a été modifié et sera désormais rédigé comme suit :

«CAPITAL SOCIAL
6.1 Le capital social est fixé à la somme de 43 223 135 Euros.

Il est divisé en 43 223 135 actions d'une valeur nominale de 1 Euro chacune, intégralement souscrites et libérées.»

Le reste de l'article 6 est inchangé.
Un exemplaire d'un extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15 février 2022 et des statuts mis à jour seront déposés au greffe du tribunal de commerce de GRASSE, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

**Pour avis.
Le conseil d'administration.**

203559

Taxi N.K.M

Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 €
Siège social : 499 chemin de la Rocca,
06690 TOURRETTE-LEVENS
844 521 187 RCS NICE

RÉSILIATION DE LOCATION-GÉRANCE

Le contrat de location-gérance de taxi à effet au 07 janvier 2019, portant notamment sur la licence n°1, commune de LA CROIX-SUR-RODOULE, entre Madame ROGHI Christine veuve GEREZ, née le 06 août 1960 à NICE (06), de nationalité Française, veuve de Monsieur GEREZ Gérard, demeurant 1692 route de Nice Terra Avita «Le camp Nord», 06790 AS-PRÉMONT, loueur et la société Taxi N.K.M., SAS au capital de 1 500 Euros, en cours de formation au tribunal de commerce de NICE, dont le siège social est situé 109 quai de la Banquière, «La Rocca», bât. B, 06730 SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE, représentée par son président Monsieur Sébastien ZANGARELLI, locataire-gérant, est résilié à effet au 10 décembre 2021.

203482



Société d'expertise comptable
et commissariat aux comptes
50 bis route de Bellet
Villa le Petit Mas, raccourci n° 2,
06200 NICE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 01/02/2022, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA BO
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1 000 Euros
Siège : 10 rue Dalpozzo, 06000 NICE

Objet : La fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place. Le développement et l'exploitation, par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.

Durée : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Inaliénabilité des actions : Les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de 5 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Président : Monsieur Gianluca GRIPPO demeurant 4 ruelle Michel-Ange, 06100 NICE.

Directeurs généraux : Madame Valeria ANEDDA demeurant à 17 rue de France, 06000 NICE et Madame Ramona MOSNEAGU demeurant à 17 rue de France, 06000 NICE.

Immatriculation : Au RCS de NICE.
Pour avis.

203560

VIOLIER

SARL au capital de 7 030 €
Siège : 2855 route de la Fenerie, Parc
d'Activités des Oliviers, 06580 PEGOMAS
452 773 518 RCS GRASSE

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Suivant PV de l'AGO en date du 31/12/2021, il a été pris acte de la démission de ses fonctions de co-gérant de Madame Fabienne VIOLIER, à compter du 31/12/2021.

203567

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27/01/2022 00:00:00, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : Sarl CONCIERGERIE RAIBERTI

Forme : Société à responsabilité limitée,
Capital social : Le capital social est fixé à CENT EUROS (100,00 €). Il est divisé en 100 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, entièrement libérées et souscrites, numérotées de 1 à 100.

Siège social : Chalet Roughières, 165, boulevard Eugénie Raiberti – 06450 SAINT-MARTIN-VESUBIE.

Objet : La conciergerie, pour les particuliers ou pour les entreprises; La réalisation de démarches administratives, prises de rendez-vous, organisation du planning, pour les particuliers ou les entreprises; La gestion des déménagements (rendez-vous, déplacement, transports en France ou à l'étranger sur petite ou longue distance, manipulation de mobiliers, stockages ou autres), Gardiennage, surveillance de l'habitat ou des entreprises; Signature des contrats de location et remise des clés; Services de ménage, entretien, garde d'enfants, repassage, aide aux devoirs; Services d'entretien des locaux, des véhicules, petites réparations 2, Relevé de courrier, jardinage, nourrissage des animaux de compagnie, etc. La société peut créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, gérer et exploiter directement ou indirectement tous établissements, locaux quelconques tous objets mobiliers et matériels.

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

RCS : NICE

Associé unique et gérant : Monsieur Charles Gaston RAIBERTI, demeurant à LES ALLUES (73550), Hôtel Le Lac Bleu, Né à NICE (06000), le 4 décembre 1968. Divorcé en unique noces de Madame Elizabeth Marie DELLEART, suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de ALBERTVILLE le 21 décembre 2017, et non remarié. Est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée.

203581

SYLIAS GROUP

SAS au capital de 1 000 €
3 rue Massena, 06000 NICE
RCS NICE n° 822 168 209

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 26/01/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 32 rue de l'Hôtel des Postes, bloc C, 06000 NICE. Validation : RCS NICE. **Pour avis. Le président.**

203558



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thierry ANDRIER, notaire à ANNEMASSE (Haute-Savoie), le 24 janvier 2022 a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BLS
Forme : Société civile immobilière.
Capital social : 573 000,00 Euros.

Siège social : NICE (06200), 734 route de Bellet.

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

Apports en numéraire et apport immobilier.

Gérance : Madame Jasmine RAESER demeurant à NICE (06200), 734 route de Bellet.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des trois quarts du capital social.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NICE.

**Pour avis.
Le notaire.**

203562

DBI

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 11 rue Kleber,
93100 MONTREUIL
753 000 447 RCS BOBIGNY

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant procès-verbal en date du 15 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 100 boulevard du Président Kennedy, 06130 GRASSE.

Pour information : Président : M. Bruno DUFOUR, demeurant 123 quai Gabriel Péri, 94340 JOINVILLE-LE-PONT.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de GRASSE désormais compétent à son égard.

Le représentant légal.

203556

CABINET ESSNER

SELARL d'avocats au barreau de GRASSE

3 rue de Bône, 06400 CANNES - Tél. 04 97 06 68 80 - Fax 04 97 06 68 88
encheres.cabinet-essner.com**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT
ADJUDICATION JEUDI 24 MARS 2022 À 9H00**

AU TJ DE GRASSE – 37 avenue Pierre Sémard.

Ministère d'un avocat au Barreau de GRASSE obligatoire pour enchérir

Sur la Commune de LE CANNET (06110),
LES HAUTS DE L'AUBAREDE, avenue Bir Hakeim
Cadastre AD 261, lieudit LE CLAUS, pour 19a 77ca et AD 406 lieudit LE CLAUS pour 3a 72ca

LOT 527 :

UN PAVILLON
jumelé par le garage
de type 5 pièces élevé d'un étage
sur rez-de-chaussée**MISE À PRIX : 90 000 €**

(QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS)

Pour tous renseignements, s'adresser à : Maître Renaud ESSNER - Tél. 04 97 06 68 80

VISITES**LUNDI 14 MARS 2022 DE 11H À 12H
VENDREDI 18 MARS 2022 DE 14H À 15H**Consultation du cahier des conditions de vente : Soit au greffe du tribunal
judiciaire de GRASSE où il a été déposé sous le n° 21/00018 soit au cabinet de Maître
Renaud ESSNER. Consignation obligatoire pour enchérir.

203557

La SELARL HAUTECOEUR - DUCRAY

Avocats - 30 Rue Rossini - 06000 NICE - Tél. 04 93 16 36 90

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIÈRE ET APRÈS SURENCHÈRE
ADJUDICATION JEUDI 7 AVRIL 2022 À 9H00**à l'audience du JEX près le TJ de NICE, 3 place du Palais de Justice,
à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur
des biens immobiliers ci-dessous désignés.Sur la commune de NICE (06000) : Dans un ensemble immobilier en copropriété,
dénommé « Le Saint Augustin » sis 2 à 4 rue Jean Vigo, cadastré section NX n°384 à 386 :Le lot n°53 : consistant en une **CAVE**
situé au 1^{er} étage et les 1/5 510^{èmes} des parties communes générales ;
Le lot n°139 : un **APPARTEMENT** de type 3
d'une surface Loi Carrez de 58,58 m²
situé au 3^{ème} étage comprenant un hall, un salon, deux chambres, une
cuisine, une salle d'eau, un water-closet, deux balcons de 1,7 et 4,7 m²
et 54/5 510^{èmes} des parties communes générales.
Occupation : Le bien est occupé par la partie saisie.**MISE À PRIX : 101 000 €** (CENT UN MILLE EUROS)
(FRAIS DE POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y COMPRIS TVA)**CONDITIONS DE L'ADJUDICATION** : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions
de vente déposé le 20 novembre 2019 par la SELARL HAUTECOEUR-DUCRAY, avocats associés, au greffe du
JEX près le TJ de NICE, où il peut être consulté. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat pos-
tulant près le TJ de NICE. À PEINE DE NULLITÉ, et conformément aux dispositions de l'article R322-41 du code
des procédures civiles d'exécution, cet avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une
caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de Monsieur le bâtonnier de l'Ordre des
Avocats au barreau de NICE représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000,00 €.**VISITES** (SCP COHEN TRULLU TOMAS : 04 93 88 20 02)**MARDI 22 MARS 2022 DE 10H À 11H****MARDI 29 MARS 2022 DE 10H À 11H**

Signé : Stéphanie HOBSTERDRE, Avocat

203587

**SCI MARCO POLO
SAINT PAUL**Société civile immobilière
au capital de 12 000,00 €Siège : 3 rue de Magdebourg,
75016 PARIS
808 296 776 RCS PARIS**AVIS**Suivant assemblée générale
extraordinaire du 12 novembre 2021,- Il a été pris acte de la démission de
Madame Hala FRANGIE épouse FADEL de
ses fonctions de co-gérante à compter du
23 novembre 2021, date de la cession de
ses parts.- Il a été décidé de modifier le siège
social de la société qui est désormais
et à compter du 12 novembre 2021
fixé à SAINT-PAUL-DE-VENCE (Alpes-
Maritimes), 2136 chemin du Malvan,
nouveau siège, au lieu de PARIS 16^{ème}
arrondissement (75016), 3 rue de
Magdebourg.- Durée de la société : Jusqu'au 08
décembre 2113.Objet : Acquisition, par voie
d'achat ou d'apport, propriété, mise en
valeur, transformation, construction,
aménagement, administration, location,
de tous biens et droits immobiliers.Nouvelle immatriculation au RCS
d'ANTIBES.

203619

3F Sud AL
Groupe ActionLogement**VEND****LA TRINITÉ (06)**
Résidence Les Chênes Verts
av Delahaye**F4 de 70 m²**
au 3^{ème} étage du bât. G – 1 balcon.
Réf : G 311 - DPE D - Montant moyen
de charges courantes : 175€/mois.
Estimation Taxe Foncière : 1 100 €/an
Prix de référence : 148 558 €Conformément à l'article L443-11 art III
du CCH, la priorité est donnée pendant
1 mois à compter de la date de parution :
À toute personne physique sous
plafonds de ressources de l'accèsion
sociale PLI Accession parmi lesquelles
sont prioritaires les locataires des bail-
leurs sociaux disposant d'un patrimoine
dans le département et les gardiens
d'immeubles HLM.**Renseignements et visite :**
Anne GRIGY 06 07 18 69 53
anne.grigy@groupe3f.frLes offres d'achat doivent être en-
voyées à 3F SUD, 45 chemin de l'Orme,
06130 GRASSE ou de préférence par
mail : anne.grigy@groupe3f.fr

www.groupe3f.fr

PA
ALPES-MARITIMES**Tél. : 04 93 80 72 72**

203563

**SELARL D'AVOCATS
NEVEU, CHARLES & ASSOCIÉS**
représentée par Me Julien CHAMARRE

Avocat au Barreau de NICE - 5 boulevard Victor Hugo (06000) NICE

Tél : 04 93 87 30 30 - Fax 04 93 87 92 92 - Email : sdd@neveu-charles-avocats.com

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES – EN UN LOT
ADJUDICATION JEUDI 24 MARS 2022 À 9H00**au Tribunal Judiciaire de NICE - Palais de Justice de NICE
Palais Rusca - PLACE DU PALAIS A NICE (06300)

Le ministère d'un avocat au Barreau de NICE est OBLIGATOIRE pour enchérir

SIS à Menton (06500), 19, rue Paul Morillot dans un ensemble immobilier dénommé « LE FLOREAL »
cadastré Section BL n°22, pour une contenance de 14a et 08ca, Section BL n°246 pour une conte-
nance de 01a 51ca, et Section BL n°248 pour une contenance de 91ca, soit une contenance totale
de 16a 50ca(LOT N°221) UN **STUDIO** au 3^{ème} étage
d'une superficie de 34,86 m²(LOT N°125) UN LOCAL À USAGE DE **CAVE**
(LOT N°153) ET UN **EMPLACEMENT**

POUR STATIONNEMENT DE VÉHICULE AUTOMOBILE

Occupation : Il résulte d'un procès-verbal descriptif dressé le 7 juillet 2021 par Maître François
GALTIER, huissier de Justice à NICE et annexé au cahier des conditions de vente, que le bien
est vide de toute occupation et faiblement meublé.**MISE À PRIX : 60 000 €** (SOIXANTE MILLE EUROS)**LES VISITES** auront lieu sur place, sous la conduite de Maître François GALTIER,
huissier de Justice à NICE, sans rendez-vous préalable :
MERCREDI 9 MARS 2022 DE 14H00 À 16H00
MERCREDI 16 MARS 2022 DE 9H00 À 11H00Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au greffe
du JEX immobilier du TJ de NICE le 21 juillet 2021, RG n° 21/00117, consultable au cabinet de la SELARL NEVEU,
CHARLES & ASSOCIÉS et au greffe du TJ de NICE.

203613



VILLE DE ROQUEFORT LES PINS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE, MARCHÉ À BONS DE COMMANDE (ACCORDS-CADRES)

ARTICLES L 1111-1, L 2123-1, L 2125-1 1°, R 2121-8, R 2123-1 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Statut de l'organisme :
Commune >= 3500 h
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de ROQUEFORT-LES-PINS

Adresse : Mairie, 1 place Merle
06330 ROQUEFORT-LES-PINS
Personne représentant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur M. le Maire, Michel ROSSI
Adresses du profil acheteur :
www.marches-securises.fr

DESCRIPTION DU MARCHÉ
LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE PETITS MATERIELS ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LE NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX.

Caractéristiques principales**Procédures**

Marché à procédure adaptée, accord-cadre (bon de commande)

Forme du marché :

Les groupements sont autorisés (solidaires)

Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

Montant :

Maximum de commande
215 000 € HT pour les 2 ans.

Type de marché : Fournitures et services

Nomenclature – Classification CPV :
39830000 – produits de nettoyage.

Durée du marché ou délai d'exécution :
2 ans

Début : 21 juin 2022

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération :

Critère(s) noté(s) sur 100 points-

I- Critère prix : 40 %

II- Critère technique : 40%

III- Critère Environnemental : 20%

Informations complémentaires

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir Adjudicateur :

MAPA 2022-04-Pdt-ent

Conditions de participation

Justifications à produire :

- Lettre de candidature (DC1) Déclaration du candidat (DC2) Ou DUME
- Attestations Assedic, assurances
- Copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire

- Certificats de qualités, de normes et de conformités vis-à-vis de la réglementation en vigueur

- Références similaires

Offre du candidat :

- Acte d'engagement (ATTRI)

- Mémoire Technique en utilisant le document « cadre du mémoire technique »

- BPU valant DQE complété

- Catalogue

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services

Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats sur l'ensemble des critères de l'offre.

Conditions particulières de retrait des dossiers :

www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

www.marches-securises.fr

Conditions de délai

Date limite de réception des offres :

14/03/2022 à 08h00

Délai de validité des offres : 90 jours

Date d'envoi du présent avis :

14/02/2022

Renseignements complémentaires :
www.marches-securises.fr

Voies et délais de recours

Référé précontractuel : Peut être introduit jusqu'à la signature du contrat, devant le tribunal administratif de NICE, sis 18 avenue des Fleurs, 06000 NICE.

Recours en contestation de la validité (Validité CE, ass., 4 avril 2014, département de TARN-ET-GARONNE, n°358994) : Il peut être introduit pendant une durée de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution qui sera effectué, près le tribunal administratif de NICE sis 18 avenue des Fleurs, 06000 NICE.

203614

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 21/17 - AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES SCCV LE CRYSTAL PALACE, 29 rue Pastorelli, chez Kamelon, 06000 NICE. Le greffier du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances dans l'affaire ci-dessus est déposée au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 10 février 2022. Le greffier.**

203616

CESSION ÉLÉMENTS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à NICE du 04/02/2022 enregistré le 08/02/2022 au service départemental de l'enregistrement NICE dossier 2022 00002650 référence 0604P61 2022 A 00509, la société de fait NOVELLO JACQUES ET GUY LAURENT, dont le siège est sis à NICE (06200), 179 avenue Saint Marguerite, non inscrite au RCS, immatriculée sous le numéro SIRET 414 936 939 00026, a cédé à la SARL à associé unique LUCAS JARDINS, dont le siège est sis à COLOMARS (06670), 82 chemin de la Colle Germaine, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 903 456 481, les éléments incorporels du fonds de commerce de services d'aménagements paysager comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel et mobilier commercial servant à l'exploitation du fonds, moyennant le prix de soixante mille (60 000) euros.

Les oppositions seront reçues dans les formes et délais légaux à l'adresse du fonds pour la validité et pour la correspondance chez Maître Philippe MILLET, avocat associé du Cabinet ANTELMIBONCOMPAGNI - MILLET ET ASSOCIÉS «ABM», SELARL d'avocats inscrite au Barreau de NICE 32, rue de l'Hôtel des Postes, «Le Voltaire» 06000 NICE.

203600



COMMUNE D'ÈZE

AVIS D'ATTRIBUTION - SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Commune d'EZE (06), Contact : Frank Pistone, Hôtel de Ville, 06360 EZE, (France). Tél. : +33 4 92 10 60 60.

Courriel : f.pistone@ville-eze.fr.

Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://ville-eze.fr>

Adresse du profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr/pa/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Restauration scolaire

Section II : Objet**II.1) ETENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé : FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE AUX ECOLES****II.1.2) Code CPV principal**

55521200

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Fourniture de repas en liaison froide pour les écoles de la commune

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non renseigné

II.1.7) Valeur totale du marché

480 000 Euros

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

55510000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : ÈZE

II.2.4) Description des prestations

FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON

FROIDE AUX ECOLES**II.2.5) Critères d'attribution**

Prix

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section IV : Procédure****IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**

Référence de l'avis au JO : 2021/S146-387491 du 26 juillet 2021

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation****Section V : Attribution****LOT / Marché N°202101 : Attribué**

Intitulé : FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE AUX ECOLES

V.1) Informations relatives à une non-attribution**V.2) Attribution du marché**

23 septembre 2021

V.2.2) Informations sur les offres**Nombre d'offres reçues : 1**

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

SAS SNRH, Numéro national d'identification : 30751822500012, ZI LA VALLIERE LOT 15, 06730, SAINT ANDRÉ DE LA ROCHE (France).

Code NUTS : FRL03.

Le titulaire est une PME : Non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant :

480 000 Euros (Hors TVA).

Valeur totale : 480 000 Euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif, 18 avenue des Fleurs, 06000 NICE (France).

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

09 février 2022

Les Entrepreneurs
le salon des dirigeants d'entreprise

SAVE
THE
DATE

Jeudi 24 novembre 2022
Allianz Riviera



203564



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ MÉTROPOLITAIN DE LA MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR

Par arrêté préfectoral du 8 décembre 2021 les communes de DRAP et de CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE ont intégré la Métropole Nice Côte d'Azur. La procédure de RLPm étant engagée antérieurement à leur adhésion, celle-ci ne couvrira pas le territoire de ces deux communes.

Par arrêté métropolitain du 21/01/2022 il a été prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le règlement local de publicité métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur, pour une durée de 33 jours consécutifs,

Du lundi 7 mars à 8h00 au vendredi 8 avril 2022 inclus à 19h00.

A cet effet, par décision du 26 novembre 2021, Madame la présidente du tribunal administratif de NICE, a désigné Monsieur

Guy HERON, en qualité de président de la commission d'enquête, ainsi que Monsieur Jean-Loup DESTOMBES, Madame Claude COHEN, Madame Edith CAMPANA, Monsieur Georges REVINCI, Madame Yvette BARATON, Monsieur François GARDET en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête.

Par décisions modificatives des 13 et 27 décembre 2021, Madame la présidente du tribunal administratif de NICE, a désigné Monsieur Gérard GRISERI et Monsieur Gilbert KALDI en qualité de commissaire-enquêteur en remplacement de Madame Claude COHEN et Monsieur François GARDET.

L'enquête publique sera réalisée à la fois sur supports physiques (dossier

et registre en format papier) et sous forme dématérialisée (dossier et registre numériques).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi que les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le président de la commission d'enquête ou un membre de la commission d'enquête, seront mis à disposition dans chaque lieu d'enquête, comme suit :

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés :

- Pour la Métropole Nice Côte d'Azur, aux jours et heures d'ouverture au public à l'exception des samedis et dimanches, au Service Planification, Immeuble

« Connexio » - 1^{er} étage - bureau - 1.04 - quartier Arénas - 1-3 route de Grenoble, à NICE, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h45.

- Pour NICE, aux jours et heures d'ouverture au public à l'exception des samedis et dimanches, au Service «ERP», bureau 404, au 5 rue Gabriel Faure, à NICE, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h45.

- Dans les mairies des autres communes membres, aux jours et heures d'ouverture au public comme indiqué dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES HORAIRES D'OUVERTURE ET DES JOURS DE FERMETURE DES LIEUX D'ENQUÊTE

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
ASPREMONT - 21 avenue Caravadossi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00	13h30 à 17h00
BAIROLS - Mairie - entrée du village			9h00 à 12h30	13h30 à 16h00					9h00 à 12h30	13h30 à 16h00
BEAULIEU-SUR-MER - 3 boulevard du Maréchal Leclerc		13h30 à 16h30	8h30 à 12h30	13h30 à 16h30			13h30 à 16h30		8h30 à 12h30	
BELVEDERE - 1 place Colonel Baldoni	9h00 à 11h30	14h00 à 17h00	9h00 à 11h30	14h00 à 17h00	9h00 à 11h30		9h00 à 11h30		9h00 à 11h30	
BONSON - place Désiré Scoffier	9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00	
CAGNES-SUR-MER - service Gestion du Domaine Public situé 3 bis rue Louis Nègre	8h30 à 12h00	14h00 à 17h00	8h30 à 12h00	14h00 à 17h00	8h30 à 12h00	14h00 à 17h00	8h30 à 12h00	14h00 à 17h00	8h30 à 12h00	14h00 à 17h00
CAP-D'AIL - 62 bis avenue du 3 Septembre	8h30 à 12h00	13h30 à 16h45	8h30 à 12h00	13h30 à 16h45	8h30 à 12h00	13h30 à 16h45	8h30 à 12h00	13h30 à 16h45	8h30 à 12h00	13h30 à 16h45
CARROS - 2 rue de L'Eusière	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 16h30
CASTAGNIERS - 1 place de la Mairie	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00	13h30 à 17h30	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
CLANS - 7 avenue de l'Hôtel de Ville	8h30 à 12h30		8h30 à 12h30		8h30 à 12h30		8h30 à 12h30		8h30 à 12h30	
COLOMARS - 3 rue Etienne Curti	8h30 à 12h30	13h30 à 17h00	8h30 à 12h30		8h30 à 12h30	13h30 à 17h00	8h30 à 12h30		8h30 à 12h30	13h30 à 16h30
DURANUS - 5 route de la Mairie	10h00 à 17h00								10h00 à 17h00	
ÈZE - 6 avenue du Jardin Exotique	9h00 à 12h00	13h30 à 16h00	9h00 à 12h00	13h30 à 16h00	9h00 à 12h00	13h30 à 16h00	9h00 à 12h00	13h30 à 16h00	9h00 à 12h00	13h30 à 16h00
FALICON - 3 place Marcel Eusébi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00
GATTIERES - 11 rue Torrin et Grassi	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00
GILETTE - 1 place du Docteur René Morani	8h30 à 12h30		8h30 à 12h30		8h30 à 12h30		8h30 à 12h30		8h30 à 12h30	
ILONSE - place du Serre	9h00 à 12h30	13h30 à 16h00					9h00 à 12h30	13h30 à 16h00		
ISOLA - 7 place Jean Gaïssa	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00		
LA BOLLENE-VESUBIE - place Général de Gaulle	9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00	
LA GAUDE - 6 rue Louis-Michel Féraud	8h30 à 11h30	14h00 à 17h00	8h30 à 11h30	14h00 à 17h00	8h30 à 11h30	14h00 à 17h00	8h30 à 11h30	14h00 à 17h00	8h30 à 11h30	14h00 à 17h00
LANTOSQUE - place de la Mairie	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00		8h30 à 12h00		8h30 à 12h00	14h00 à 16h30	8h30 à 12h00	
LA ROQUETTE-SUR-VAR - 15 place de la Libération	9h00 à 12h00				9h00 à 12h00				9h00 à 12h00	
LA TOUR-SUR-TINÉE - Accueil à l'agence postale (Mairie Principale), rue principale	9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00			16h00 à 19h00
LA TRINITÉ - 19 rue de l'Hôtel de Ville	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00
LE BROC - 1 place de l'Hôtel de Ville	9h00 à 12h00	14h00 à 16h30	9h00 à 12h00	14h00 à 16h30	9h00 à 12h00	14h00 à 16h30	9h00 à 12h00	14h00 à 16h30	9h00 à 12h00	14h00 à 16h30
LEVENS - 5 place de la République	8h30 à 12h00	13h30 à 16h00	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00	13h30 à 16h00	8h30 à 12h00	13h30 à 16h00	8h30 à 12h00	13h30 à 16h00
MARIE - place de la Mairie	9h00 à 12h30	13h30 à 17h00			9h00 à 12h30	13h30 à 17h00	9h00 à 12h30	13h30 à 17h00		
NICE - Service «ERP», bureau 404, au 5 rue Gabriel Faure	9h00 à 12h00	14h00 à 16h30	9h00 à 12h00	14h00 à 16h30	9h00 à 12h00	14h00 à 16h30	9h00 à 12h00	14h00 à 16h30	9h00 à 12h00	14h00 à 15h45
RIMPLAS - 3 promenade Saint-Roch			9h00 à 12h00		9h00 à 12h00				9h00 à 12h00	
ROQUEBILLIÈRE - place du Général Corniglion-Molinier	8h30 à 11h30		8h30 à 11h30	14h00 à 17h00	8h30 à 12h00		8h30 à 11h30	14h00 à 17h00	8h30 à 11h30	

203564



SUITE - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ MÉTROPOLITAIN DE LA MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR

TABLEAU DES HORAIRES D'OUVREMENT ET DES JOURS DE FERMETURE DES LIEUX D'ENQUÊTE

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
ROUBION - Mairie de Roubion, Le village										14h00 à 17h00
ROURE - 1 place André Segur		14h30 à 16h30						14h30 à 16h30		14h30 à 16h30
SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE - 21 boulevard du 8 mai 1945	9h00 à 12h00	13h00 à 16h30	9h00 à 12h00	13h00 à 16h30	9h00 à 12h00	13h00 à 16h30	9h00 à 12h00	13h00 à 16h30	9h00 à 12h00	13h00 à 16h30
SAINT-BLAISE - 11 place de l'Eglise	9h00 à 12h00	15h00 à 18h00				15h00 à 18h00			9h00 à 12h00	15h00 à 18h00
SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE - place de la Mairie, Le Village	9h00 à 12h00		9h00 à 12h00				9h00 à 12h00		9h00 à 12h00	
SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE - Mairie, service urbanisme, 10 rue des Communes de France, 1 ^{er} étage		13h30 à 16h30		13h30 à 16h30		13h30 à 16h30		13h30 à 16h30		13h30 à 16h30
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT - 21 avenue Denis Séméria	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00
SAINT-JEANNET - 54 rue du Château	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00
SAINT-LAURENT-DU-VAR - 222 esplanade du Levant	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00	13h30 à 17h00
SAINT-MARTIN-DU-VAR - Mairie, 1 place Alexis Maiffredi		13h00 à 17h30		13h00 à 17h30		13h00 à 17h30		13h00 à 17h30		13h00 à 17h30
SAINT-MARTIN-VESUBIE - place Charles de Gaulle	9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00	
SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE - place de la Mairie	9h00 à 11h30	14h00 à 16h30	9h00 à 11h30	14h00 à 16h30	9h00 à 11h30	14h00 à 16h30			9h00 à 11h30	14h00 à 16h30
TOURNEFORT - 63 route de Massoins	11h00 à 15h00									
TOURRETTE-LEVENS - 70 place Docteur Paul Simon	8h30 à 12h00	12h45 à 16h15	8h30 à 12h00	12h45 à 16h15	8h30 à 12h00	12h45 à 16h15	8h30 à 12h00	12h45 à 16h15	8h30 à 12h00	12h45 à 16h15
UTELLE - place Claude Damiano	9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00	
VALDEBLORE - Mairie de Valdeblore - La Bolline - 06420		14h00 à 16h00		14h00 à 16h00		14h00 à 16h00		14h00 à 16h00		14h00 à 16h00
VENANSON - place du Lavoir	9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00		9h00 à 12h00	
VENCE - Mairie, centre Toreille, 777 avenue Toreille, Service Urbanisme, 1 ^{er} étage	8h00 à 12h00				8h00 à 12h00				8h00 à 12h00	
VILLEFRANCHE-SUR-MER, Hôtel de ville, La Citadelle	8h00 à 12h00	13h00 à 16h30	8h00 à 12h00	13h00 à 16h30	8h00 à 12h00	13h00 à 16h30	8h00 à 12h00	13h00 à 16h30	8h00 à 12h00	13h00 à 16h30

Le dossier d'enquête numérique pourra être consulté en ligne par le public pendant la durée de l'enquête publique (7 jours/7 et 24h/24 depuis le premier jour de l'enquête à 8h00, jusqu'au dernier jour de l'enquête à 19h00), sur un site dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/rpnmca>

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et formuler ses éventuelles observations et propositions :
- Par courriers postaux envoyés au président de la commission d'enquête, à

l'adresse suivante, siège de la Métropole :

Monsieur le président de la commission d'enquête - Règlement Local de Publicité Métropolitain
Métropole Nice Côte d'Azur - 5, rue de l'Hôtel de Ville - 06364 NICE Cedex 4

- Par lettres déposées sur les lieux d'enquête lors des permanences des commissaires-enquêteurs et tout au long de l'enquête.

- Sur les registres papiers d'enquête, à la disposition du public sur chaque lieu d'enquête.

- Sur le registre dématérialisé d'enquête,

à la disposition du public sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/rpnmca> et via les bornes installées dans chaque lieu d'enquête.

Ce registre permettra de déposer les observations et de consulter la totalité des observations écrites, **à partir du lundi 7 mars 2022 à 8h00, jusqu'au vendredi 8 avril 2022 à 19h00 ;**

- Par courriels électroniques à l'adresse unique : rpnmca@mail.registre-numerique.fr
Les observations et propositions du public formulées par courriers postaux, par lettres déposées sur les lieux

d'enquête, sur les registres papiers et les courriels électroniques, seront versées et consultables sur le registre dématérialisé (accessible par le site internet mentionné précédemment et par les bornes mises à disposition sur les lieux d'enquête). Elles devront toutefois parvenir au président de la commission d'enquête avant la clôture de l'enquête fixée au vendredi 8 avril 2022 à 19h00.

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, aux lieux, jours et heures suivants :

LIEUX	DATES ET HORAIRES DES PERMANENCES
Métropole - Service de la Planification, Immeuble « Connexio » 1 ^{er} étage - 1-3 route de Grenoble à NICE	Mardi 15 mars : 9h00-12h00/14h00-16h30 ; Vendredi 8 avril : 9h00-12h00/14h00-15h45
Mairie d'ASPREMONT	Lundi 4 avril : 8h30-12h00/13h30-17h00
Mairie de BAIROLS	Mardi 8 mars : 9h00-12h30/13h30-16h00
Mairie de BEAULIEU-SUR-MER	Mardi 15 mars : 9h30-12h30/13h30-16h30
Mairie de BELVÉDÈRE	Lundi 21 mars : 9h00-11h30/14h00-17h00
Mairie de BONSON	Mercredi 16 mars : 9h00-12h00 ; Jeudi 31 mars : 9h00-12h00
Mairie de CAGNES-SUR-MER	Mercredi 9 mars : 9h00-12h00/14h00-17h00 ; Lundi 14 mars : 9h00-12h00/14h00-16h30
Mairie de CAP-D'AIL	Mercredi 23 mars : 9h00-12h00/13h30-16h30
Mairie de CARROS	Mardi 8 mars : 9h00-12h00/13h30-16h30

203564



SUITE - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ MÉTROPOLITAIN DE LA MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR

Mairie de CASTAGNIERS	Lundi 7 mars : 9h00-12h00/13h30-17h30
Mairie de CLANS	Lundi 28 mars : 9h30-12h30 ; Lundi 4 avril : 9h30-12h30
Mairie de COLOMARS	Lundi 28 mars : 8h30-12h00/13h30-17h00
Mairie de DURANUS	Vendredi 25 mars : 10h00-12h00/13h00-17h00
Mairie d'ÈZE	Jeudi 17 mars : 9h00-12h00/13h30-16h00
Mairie de FALICON	Lundi 21 mars : 9h00-12h00/13h30-16h30
Mairie de GATTIÈRES	Jeudi 31 mars : 9h00-12h00/14h00-17h00
Mairie de GILETTE	Vendredi 11 mars : 9h00-12h00 ; Mardi 5 avril : 9h00-12h00
Mairie de ILONSE	Lundi 21 mars : 9h00-12h30/13h30-16h00
Mairie d'ISOLA	Mercredi 30 mars : 9h00-12h00/14h00-17h00
Mairie de LA BOLLÈNE-VÉSUBIE	Jeudi 24 mars : 9h00-12h00 ; Jeudi 31 mars : 9h00-12h00
Mairie de LA GAUDE	Vendredi 1 ^{er} avril : 8h30-11h30/14h00-17h00
Mairie de LANTOSQUE	Jeudi 10 mars : 8h30-12h00/14h00-16h30
Mairie de LA ROQUETTE-SUR-VAR	Vendredi 11 mars : 9h00-12h00 ; Mercredi 23 mars : 9h00-12h00
Mairie de LA TOUR-SUR-TINÉE	Vendredi 18 mars : 16h00-19h00 ; Vendredi 1 ^{er} avril : 16h00-19h00
Mairie de LA TRINITÉ	Mercredi 23 mars : 9h00-12h00/13h30-16h30
Mairie de LE BROCC	Mercredi 16 mars : 9h00-12h00/14h00-16h30
Mairie de LEVENS	Mercredi 30 mars : 8h30-12h00/13h30-16h00
Mairie de MARIE	Mercredi 16 mars : 9h00-12h30/13h30-17h00
Commune de NICE	Lundi 7 mars : 9h00-12h00/14h00-16h30 ; Jeudi 17 mars : 9h00-12h00/14h00-15h45 ; Vendredi 25 mars : 9h00-12h00/14h00-15h45
Mairie de RIMPLAS	Mardi 15 mars : 9h00-12h00 ; Mercredi 30 mars : 9h00-12h00
Mairie de ROQUEBILLIÈRE	Jeudi 24 mars : 8h30-11h30/14h00-17h00
Mairie de ROUBION	Vendredi 25 mars : 14h00-17h00 ; Vendredi 8 avril : 14h00-17h00
Mairie de ROURE	Lundi 14 mars : 14h30-16h30 ; Jeudi 24 mars : 14h30-16h30
Mairie de SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE	Mercredi 30 mars : 9h00-12h00/13h30-16h30
Mairie de SAINT-BLAISE	Lundi 21 mars : 9h00-12h00/15h00-18h00
Mairie de SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE	Vendredi 18 mars : 9h00-12h00 ; Vendredi 1 ^{er} avril : 9h00-12h00
Mairie de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE	Vendredi 18 mars : 13h30-16h30 ; Vendredi 1 ^{er} avril : 13h30-16h30
Mairie de SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	Vendredi 18 mars : 9h00-12h00/13h30-16h30
Mairie de SAINT-JEANNET	Lundi 21 mars : 9h00-12h00/14h00-17h00
Mairie de SAINT-LAURENT-DU-VAR	Jeudi 10 mars : 9h00-12h00/13h30-16h30 ; Vendredi 18 mars : 9h00-12h00/13h30-16h30
Mairie de SAINT-MARTIN-DU-VAR	Vendredi 11 mars : 14h00-17h00 ; Lundi 21 mars : 14h00-17h00 ; Mercredi 30 mars : 14h00-17h00 ; Mardi 5 avril : 14h00-17h00
Mairie de SAINT-MARTIN-VÉSUBIE	Jeudi 31 mars : 9h00-12h00 ; Jeudi 7 avril : 9h00-12h00
Mairie de SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE	Vendredi 1 ^{er} avril : 9h30-11h30/14h00-16h30
Mairie de TOURNEFORT	Lundi 14 mars : 11h30-14h30 ; Lundi 28 mars : 11h30-14h30
Mairie de TOURRETTE-LEVENS	Vendredi 11 mars : 9h00-12h00/13h00-16h00
Mairie de UTELLE	Vendredi 18 mars : 9h00-12h00 ; Mercredi 6 avril : 9h00-12h00
Mairie de VALDEBLORE	Mardi 15 mars : 14h00-16h00 ; Mercredi 30 mars : 14h00-16h00
Mairie de VENANSON	Lundi 28 mars : 9h00-12h00 ; Lundi 4 avril : 9h00-12h00
Mairie de VENCE	Mercredi 9 mars : 9h00-12h00 ; Mercredi 16 mars : 9h00-12h00
Mairie de VILLEFRANCHE-SUR-MER	Jeudi 10 mars : 9h00-12h00/13h30-16h30

Si pour des raisons sanitaires, les locaux recevant des permanences se trouvaient fermés, les permanences physiques seraient remplacées par des permanences téléphoniques. Il conviendra que les personnes souhaitant échanger avec le commissaire-enquêteur en fassent la demande, avant la date de permanences :
- Sur le site internet de l'enquête publique dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/rpnmca>, en mentionnant leur numéro de

téléphone,
- Ou par téléphone au 01 83 62 45 74
Elles seront rappelées téléphoniquement par le commissaire-enquêteur. Le dépôt des observations s'effectuera dans les conditions habituelles.
Une copie du rapport, des conclusions et de l'avis de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Métropole Nice Côte d'Azur, Service Planification, Immeuble

« Connexio » - 2^{ème} étage - quartier Arénas - 1-3 route de Grenoble, à NICE, et dans les 49 communes membres de la Métropole aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Le rapport, les conclusions et avis de la commission d'enquête seront également publiés, pendant ce même délai, sur le site internet dédié à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/rpnmca> et sur le site internet de la Métropole <http://www.nicecotedazur.org/>

L'autorité compétente pour approuver le Règlement Local de Publicité Métropolitain est la Métropole Nice Côte d'Azur, par délibération du conseil métropolitain.
L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la Métropole Nice Côte d'Azur - Service planification (Madame Claire ALLOMBERT (Tél. 04 89 98 19 21).

203592

LF BATIMENTSociété par actions simplifiée
au capital de 10 000 €Siège social : 17 allée de la Siagne,
Les Hauts de Vaugrenier,
06270 VILLENEUVE-LOUBET
830 965 414 RCS ANTIBES**CHANGEMENT
DE PRÉSIDENT**D'un procès-verbal de l'assemblée
unique du 2 novembre 2021, il résulte que
Monsieur Laurent FERLITO, demeurant à
VILLENEUVE-LOUBET (Alpes-Maritimes),
17 allée de la Siagne, Les Hauts de Vau-
grenier, a été nommé président de la
société en remplacement de Madame
Lisbeth NORRINGER à compter du 2 no-
vembre 2021.Dépôt légal au greffe du tribunal de
commerce d'ANTIBES.**Pour avis, le représentant légal.**

203593

LF BATIMENTSociété par actions simplifiée
au capital de 1 000 €Siège social : 17 allée de la Siagne,
Les Hauts de Vaugrenier,
06270 VILLENEUVE-LOUBET
830 965 414 RCS ANTIBES**AUGMENTATION
PUIS RÉDUCTION DE
CAPITAL**D'un procès-verbal de l'assemblée
générale extraordinaire du 1^{er} septembre
2020, il résulte que l'associée unique
a décidé d'augmenter le capital social
d'une somme de 19 480 Euros, pour le
porter de 1 000 Euros à 20 480 Euros. En-
suite, de diminuer le capital social d'une
somme de 10 480 Euros, pour le porter de
20 480 Euros à 10 000 Euros. Le capi-
tal social est donc fixé à la somme de
10 000 Euros. Il est divisé en mille (1 000)
actions de 10 Euros l'une, toutes de même
catégorie, entièrement souscrites et attri-
buées en totalité à l'actionnaire unique.
En conséquence, les articles 6 et 7 des
statuts sont modifiés en ce sens.Dépôt légal au greffe du tribunal de
commerce d'ANTIBES.**Pour avis,
le représentant légal.**

203610

**AVIS DE
CONSTITUTION**Par acte SSP du 11/02/2022,
constitution d'une SARL dénommée :
LLMARINA - Capital : 100 000 €. Siège :
Marina Baie des Anges, Résidence le
Ducal, 06270 VILLENEUVE-LOUBET. Objet :
Restauration, bar, brasserie, lounge,
point chaud, dépôt de pain, vente de
pâtisseries et gâteaux, services de
traiteur, réception, animation musicale,
livraison et vente à emporter, vente de
vin, vente de glaces. Gérant : Monsieur
Juan SANCHEZ CHAVEZ demeurant 12
avenue des Anglais, 06310 BEAULIEU-
SUR-MER. Co-gérant : Monsieur Bertrand
BAUDAIRE demeurant Belle Roche
Chanzeaux, 49750 CHEMILLE-EN-ANJOU.
Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS
ANTIBES.

203597

**COMMUNE D'ÈZE****AVIS D'ATTRIBUTION - SERVICES
DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur**
I.1) NOM ET ADRESSES
Commune d'ÈZE (06), Contact : Frank
Pistone, Hôtel de Ville, 06360 ÈZE,
(France). Tél. : +33 4 92 10 60 60.
Courriel : f.pistone@ville-eze.fr.
Code NUTS : FRL03.
Adresse(s) internet :
Adresse principale : http://ville-eze.fr
Adresse du profil d'acheteur :
https://www.marches-securises.fr/pa/
I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Autre(s) activité(s) : Collectivité
territoriale**Section II : Objet**
II.1) ETENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : EMISSION FOUR-
NITURE ET LIVRAISON DE TITRES
RESTAURANT POUR LES AGENTS DE LA
MAIRIE D'ÈZE**II.1.2) Code CPV principal**
66133000
II.1.3) Type de marché
Services
II.1.4) Description succincte
La présente procédure formalisée
d'accord-cadre a pour objet l'émission,
la fourniture et la livraison de titres
restaurant pour les agents de la mairie
d'ÈZE**II.1.6) Informations sur les lots**
Division en lots : non
II.1.7) Valeur totale du marché
360 000 Euros
II.2) DESCRIPTION
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
66133000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRL03**II.2.4) Description des prestations**
La présente procédure formalisée
d'accord-cadre a pour objet l'émission,
la fourniture et la livraison de titres
restaurant pour les agents de la mairie
d'ÈZE**II.2.5) Critères d'attribution**
Prix
II.2.11) Informations sur les options
Options : Non**II.2.13) Information sur les fonds de
l'Union Européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/
programme financé par des fonds de
l'Union Européenne : Non**II.2.14) Informations complémentaires**
Section IV : Procédure
IV.1) DESCRIPTION**IV.1.1) Type de procédure**
Procédure ouverte**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre
ou le système d'acquisition dynamique**
IV.1.6) Enchère électronique**IV.1.8) Marché couvert par l'accord
sur les marchés publics (AMP) :** Non
**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE
ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s)
relatives à la présente procédure**
Référence de l'avis au JO : 2021/S216-
569034 du 03 novembre 2021**IV.2.8) Informations sur l'abandon du
système d'acquisition dynamique****IV.2.9) Informations sur l'abandon de
la procédure d'appel à la concurrence
sous la forme d'un avis de préinformation****Section V : Attribution**
LOT / Marché N°202107 : Attribué
Intitulé : La présente procédure
formalisée d'accord-cadre a pour objet
l'émission, la fourniture et la livraison
de titres restaurant pour les agents de la

mairie d'ÈZE

**V.1) Informations relatives à une non-
attribution****V.2) Attribution du marché**
13 janvier 2022**V.2.2) Informations sur les offres
Nombre d'offres reçues :** 2Le marché a été attribué à un
groupement d'opérateurs économiques :
Non**V.2.3) Nom et adresse du titulaire**
EDENRED, Numéro national
d'identification : 393 365 135, 116/180 bd
Gabriel Peri, 92240, MALAKOFF, (France).
Code NUTS : FR105.**Le titulaire est une PME :** Non
**V.2.4) Informations sur le montant du
marché/lot****Estimation initiale du montant :**
360 000 Euros (Hors TVA).**Valeur totale :** 360 000 Euros**V.2.5) Informations sur la sous-
traitance****Section VI : Renseignements complé-
mentaires****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉ-
MENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**
**VI.4.1) Instance chargée des
procédures de recours**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE
18 avenue des Fleurs, 06000 NICE
(France).**VI.4.2) Organe chargé des procédures
de médiation****VI.4.3) Introduction des recours**
**VI.4.4) Service auprès duquel des
renseignements peuvent être obtenus
concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
09 février 2022

203596

**AVIS DE
CONTINUATION
D'ACTIVITÉ**Par décision du 04/02/2022, la pré-
sidente associée unique de la SASU
ETUDE NOTAIRE DEVELOPPEMENT ayant
son siège sis 40 rue de Mimont, 06400
CANNES, au capital social de 100 €, RCS
CANNES n° 848 185 666 a constaté que
les capitaux propres étaient inférieurs
à la moitié du capital social et confor-
mément à l'article L. 225-248 du code de
commerce a décidé de ne pas dissoudre
la société et de poursuivre son activi-
té. L'associée unique s'est engagée à
reconstituer les capitaux dans un délai
maximum de deux ans.

203598

BTA INTERNATIONAL
Société anonyme au capital de 40 000 €
Siège social : 31 rue de Paris, 06000 NICE
408 741 270 RCS NICE**NOMINATION DE
DIRECTEUR GÉNÉRAL**Suivant procès-verbal en date du 17
novembre 2021, le conseil d'adminis-
tration a décidé de nommer en qualité
de directrice générale : Mme Camille
BREGÉ demeurant à PARIS (75003), 8 rue
Pastourelle.Modifications seront faites au RCS de
NICE.**Pour avis.**

203602

**AVIS DE
CONSTITUTION**Par acte SSP du 09/02/2022, il a été
constitué une société en nom collectif
ayant les caractéristiques suivantes :**Dénomination :** FRAMAR
Objet social : L'acquisition en vue de la
revente de tout immeuble bâti et non bâti
et de tout terrain, ainsi que la location,
l'administration, le développement,
la gestion directe ou indirecte de ces
immeubles bâtis et terrains dans l'attente
de leur revente.**Siège social :** Centre d'affaires Le
Forum, 33 boulevard du Général Leclerc,
06240 BEAUSOLEIL.**Capital :** 10 000 €.**Durée :** 99 ans.
Gérance : M. MARZOCCO Luca,
demeurant 1 boulevard Princesse
Charlotte, 98000 MONACO (Monaco).Associé en nom : GROUPE MARZOCCO
S.A.M., société anonyme de droit
monégasque, au capital de 1 000 000
Euros, dont le siège social est situé 30
avenue de l'Annonciade, Tour Odéon,
rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étages, 98000
MONACO (Monaco), immatriculée au
registre du commerce et de l'industrie
monégasque sous le numéro 07S04673.GROUPE MARZOCCO PROMOTION
S.A.M., société anonyme de droit
monégasque, au capital de 375 000 Euros,
dont le siège social est situé 30 avenue
de l'Annonciade, Tour Odéon, 2^{ème} étage,
lot 2014 - 98000 MONACO (Monaco),
immatriculée au registre du commerce
et de l'industrie monégasque sous le
numéro 80S01875.

Immatriculation au RCS de NICE.

203607

**AVIS DE
CONSTITUTION**Par ASSP du 12/02/2022, constitution
d'une SASU dénommée : OISEAU
BARBER - Capital : 1 000 €. Siège : 49 rue
Georges Clemenceau, 06400 CANNES.
Objet : Salon de coiffure. **Président :** M.
Hassine GADACHA ASFOUR demeurant
à 4 impasse des Eucalyptus, 06400
CANNES. **Transmission des actions :**
Les actions sont librement cessibles
entre actionnaires uniquement avec
accord du président de la société.
Conditions d'admission aux assemblées
et droit de vote : Chaque actionnaire
est convoqué aux assemblées. Chaque
action donne droit à une voix. **Durée :** 99
ans. **Immatriculation :** RCS CANNES. **Pour
avis. Le représentant légal.**

203595

MADIDE**SCI en liquidation**
au capital de 100 €
sise 7 chemin de la Madonnette
de Terron, 06200 NICE
RCS NICE n° 895 135 564**CLÔTURE DE
LIQUIDATION**Aux termes d'une AGO du 18/01/2022,
prenant effet le 31/12/2021, les associés
ont décidé de la clôture de la liquidation
de la société. Pris acte de la démission de
Madame Desilva BARLUZZI de ses fonc-
tions de liquidateur et donné quitus entier
et sans réserve de sa gestion. Dépôt des
comptes de liquidation au RCS NICE.

203603

AVIS DE CONVOCATION

CONVOCATION CAISSE DE CREDIT MUTUEL CANNES LES BROUSSAILLES. 274 avenue de Grasse, 06400 CANNES - RCS CANNES B 528 338 049, à capital variable de 1 200 € minimum. Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le conseil d'administration au siège de la caisse et se tiendra à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Si vous désirez suivre l'assemblée générale, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant Tél. 04 92 28 43 62 ou à l'adresse suivante 08958@creditmutuel.fr. L'assemblée se tiendra le **JEUDI 17 MARS 2022 à 17:30** heures, avec l'ordre du jour suivant : 01 : Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau. 02 : Compte rendu d'activité. 03 : Présentation du bilan et du compte de résultat. 04 : Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes. 05 : Approbation des rapports, du bilan et du compte de résultat et quitus au conseil d'administration. 06 : Constatation variation du capital social. 07 : Elections au conseil d'administration. 2 sièges sont à pourvoir (*). Mme MAODDI Martine, M. FLAURAUD Laurent, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance. 08 : Elections au conseil de surveillance. 1 siège est à pourvoir (*). M. SCHAUMANN Alain, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance. 09 : Pouvoirs au porteur. 10 : Affectation du résultat de l'exercice 2021. 11 : Rémunération des parts sociales «B». 12 : Clôture de l'assemblée générale. *Les candidatures sont à adresser au siège de la caisse 8 jours au moins avant la date de l'assemblée générale. Les votes pourront se faire entre le 10/03/2022 et le 14/03/2022 sur votre espace de banque à distance ou dans votre caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

203606

CHANGEMENT DE GÉRANT

L'assemblée générale mixte du 02/02/2022 de la SCCV 66 CALIFORNIE, capital : 1 000 € - Siège social : 400 promenade des Anglais, 06200 NICE, 904 932 027 RCS NICE, a pris acte de la fin du mandat de SAS GAMBETTA PROMOTION en qualité de gérant de la société à compter du 29/12/2021 faisant suite à la fusion-absorption de SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT et décidé de pourvoir à son remplacement en nommant à effet du 29/12/2021, pour une durée illimitée, la SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT, SAS - capital : 8 935 791,08 € - siège social : 44 avenue Gambetta, 49300 CHOLET, 411 080 914 RCS d'ANGERS, représentée par son président M. Norbert FANCHON en qualité de nouveau gérant. **Pour avis. La gérance.**

203605

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par AGE du 31/12/2021, les associés de la SARL OUTSIDER au capital de 1 000 €, en liquidation sise 2 rue Sainte-Marguerite, 06160 JUAN-LES-PINS, immatriculée au RCS d'ANTIBES sous le n° 884 094 418, ont décidé d'approuver la clôture des comptes et donne quitus de sa gestion au liquidateur M. DABET Alexandre et le décharge de son mandat et constaté la clôture des comptes au 31/12/2021. La radiation sera effectuée au RCS d'ANTIBES.

203599



COMMUNE D'EZE

AVIS D'ATTRIBUTION - FOURNITURES DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) NOM ET ADRESSES
 Commune d'EZE (06), Contact : Frank Pistone, Hôtel de Ville, 06360 EZE, (France). Tél. : +33 4 92 10 60 60.
 Courriel : f.pistone@ville-eze.fr.
 Code NUTS : FRL03.
Adresse(s) internet :
 Adresse principale : http://ville-eze.fr
Adresse du profil d'acheteur :
 https://www.marches-secures.fr/pa/
I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
 Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
 Autre(s) activité(s) : Commune
Section II : Objet
II.1) EXTENSION DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : FOURNITURE EN LOCATION, POSE ET DEPOSE D'ILLUMINATIONS DE NOËL
II.1.2) Code CPV principal
 31680000
II.1.3) Type de marché
 Fournitures
II.1.4) Description succincte
 FOURNITURE EN LOCATION, POSE ET DEPOSE D'ILLUMINATIONS DE NOËL
II.1.6) Informations sur les lots
 Division en lots : Non renseigné
II.1.7) Valeur totale du marché
 4 000 000 €uros
II.2) DESCRIPTION
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
 31680000
II.2.3) Lieu d'exécution
 Code NUTS : FRL03
 Lieu principal d'exécution : Commune d'EZE
II.2.4) Description des prestations
 FOURNITURE EN LOCATION, POSE ET DEPOSE D'ILLUMINATIONS DE NOËL

II.2.5) Critères d'attribution
 Prix
II.2.11) Informations sur les options
 Options : Non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union Européenne
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne : Non
II.2.14) Informations complémentaires
Section IV : Procédure
IV.1) DESCRIPTION
IV.1.1) Type de procédure
 Procédure ouverte
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
IV.1.6) Enchère électronique
IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure
 Référence de l'avis au JO : 2021/S074-186393 du 27 juillet 2021
IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique
IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation
Section V : Attribution
LOT / Marché N°202102 : Attribué
 Intitulé : FOURNITURE EN LOCATION, POSE ET DEPOSE D'ILLUMINATIONS DE NOËL
V.1) Informations relatives à une non-attribution
V.2) Attribution du marché
 27 juillet 2021
V.2.2) Informations sur les offres
 Nombre d'offres reçues : 3
 Le marché a été attribué à un

groupement d'opérateurs économiques : Oui
V.2.3) Nom et adresse du titulaire
 LEBLANC ILLUMINATIONS SAS,
 Numéro national d'identification : 48232364900020, 6-8 RUE FARADAY, 72027, LE MANS CEDEX 2 (France).
 Code NUTS : FRG04.
Le titulaire est une PME : Non
 SAS JEAN GRANIOU - CITEOS,
 Numéro national d'identification : 95880355300154, 465 avenue de la Quiera ZI L'ARGILE - LOT101 - BP1403, 06372, MOUANS SARTOUX (France).
 Code NUTS : FRL03.
Le titulaire est une PME : Non
V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot
 Estimation initiale du montant : 4 000 000 €uros (Hors TVA).
 Valeur totale : 4 000 000 €uros
V.2.5) Informations sur la sous-traitance
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
 Tribunal administratif, 18 avenue des Fleurs, 06000 NICE (France).
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation
VI.4.3) Introduction des recours
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
 09 février 2022

203608

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BLEEK.IN société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 500 €uros. Siège social : 3 chemin de Saint-Laurent, Le Clair Soleil AZ, 06800 CAGNES-SUR-MER. Siège de liquidation : 3 chemin de Saint-Laurent, 06800 CAGNES-SUR-MER 84 866 1021 RCS ANTIBES. L'assemblée générale ordinaire réunie le 30 septembre 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sophie GIRONI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'ANTIBES, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. **Pour avis. Le liquidateur.**

203604

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société civile immobilière
 Dénomination : ROSULAND
 Siège : 36 avenue Jean Mermoz, LE CANNET (06110)
 Objet : Acquisition, propriété et gestion de biens mobiliers et immobiliers.
 Durée : 99 ans.
 Apports en numéraire : 1 000 €.
 Gérance : Ronan PERON et Susana VILLANUEVA LOPEZ DE DICASTILLO - 36 avenue Jean Mermoz, LE CANNET (06110).
 Cession des parts sociales aux tiers soumise à agrément des associés.
 Mention RCS CANNES.

203611

DALLARA MEDICAL

SARL au capital de 8 000 €
 Siège social : 9 rue de Brisach,
 67100 STRASBOURG
 443 700 349 RCS STRASBOURG

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01/02/2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SARL DALLARA MEDICAL a décidé de transférer le siège social du 9 rue de Brisach, 67100 STRASBOURG au 1029 avenue Bellevue, 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN à compter du 01/02/2022, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. La société, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 443 700 349 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de NICE. La société constituée pour 99 années à compter du 03/12/2002, à pour objet l'acquisition, et l'exploitation de résidence médicalisées et hôtelières de locaux meublés ou non meublés. Gérance : Mme Maria Luisa DALLARA née DEL NEVO, demeurant 1029 avenue Bellevue, 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN. **Pour avis. La gérance.**

203612

CHANGEMENT DE GÉRANT

L'assemblée générale mixte du 02/02/2022 de la SCCV CIMIEZ LES LUCIOLES, capital : 1 000 € - Siège social : 400 promenade des Anglais, 06200 NICE, 898 719 299 RCS NICE, a pris acte de la fin du mandat de SAS GAMBETTA PROMOTION en qualité de gérant de la société à compter du 29/12/2021 faisant suite à la fusion-absorption de SAS GAMBETTA PROMOTION par SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT et décidé de pourvoir à son remplacement en nommant à effet du 29/12/2021, pour une durée illimitée, la SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT, SAS - Capital : 8 935 791,08 € - Siège social : 44 avenue Gambetta, 49300 CHOLET, 411 080 914 RCS d'ANGERS, représentée par son président M. Norbert FANCHON en qualité de nouveau gérant. **Pour avis. La gérance.**

203645

ABCDEV

SAS au capital de 1 000 €
 61 avenue Simone Veil, Immeuble Nice
 Premium - Bureau 2-20, 06000 NICE
 RCS NICE n° 833 260 359

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'une AGE du 01/01/2022, prenant effet ce jour, nomination en qualité de président de Monsieur Othman IHRAI sis 21 rue Jean Pierre Calloch, 56400 AURAY, en remplacement de Monsieur Alexandru CIUBUC démissionnaire. Validation : RCS NICE.

203620

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/02/2022, il a été constitué une SAS dénommée : BALLOUM - Capital : 1 000 €. Siège : 282 avenue Félix Faure, Les Cyprès 2, 06670 LEVENS. Objet : La location d'accessoires de mode, sacs à main et habillements, neufs ou d'occasion, tant à des personnes physiques qu'à des personnes morales; L'acquisition et la vente, d'accessoires de mode, sacs à main et habillements, neufs ou d'occasion, tant à des personnes physiques qu'à des personnes morales; Le design et la production d'accessoires de mode, sacs à main et habillements, tant en direct qu'avec l'aide de partenaires; L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location, la sous-location ou autrement, de tous immeubles et de tous droits immobiliers en relation avec les activités de la société; La participation à toute foire, exposition ou festival en relation avec les activités de la société; Le développement, la création et la gestion de tout site web, média ou outil de promotion en relation avec les activités de la société; La participation, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique; La prise de participations ou d'intérêts dans toutes les sociétés et entreprises Françaises ou étrangères, commerciales, financières ou civiles et la gestion de ces participations; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Président : Madame Chrystel LEVANT demeurant à 282 avenue Félix Faure, 06670 LEVENS. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. En cas de consultation en assemblée, la convocation est faite par tous moyens quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion par tout moyen de communication pour une première convocation, puis dix (10) jours avant la réunion pour une deuxième convocation. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE. **Pour avis. L'associé unique.**

203618

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ALVS
Forme : Société civile immobilière
Siège social : 1030 chemin de la Billoire, 06640 SAINT-JEANNET.
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion, par tous moyens et procédés, de tous biens ou droits patrimoniaux immobiliers ou mobiliers dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'achat, échange, apport ou autrement. L'exercice des droits détenus, directement ou indirectement, sur tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la construction et éventuellement la reconstruction ou la restructuration, en vue de la location. La location de tous biens immobiliers ou mobiliers.
Durée : 99 années.
Capital social : 2 000 €.
Gérants : M. Stéphane CRISAN, demeurant 1030 chemin de la Billoire, 06640 SAINT-JEANNET. Mme Edwige MICHAEL, demeurant 1030 chemin de la Billoire, 06640 SAINT-JEANNET.
Transmission des parts : Les cessions sont soumises à l'agrément de la gérance.
La société sera immatriculée au RCS de GRASSE.
Pour avis.

203609



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS DE GRASSE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : C.A. PAYS DE GRASSE.

Maitre d'ouvrage :

Commune de CABRIS

Maitre d'ouvrage délégué :

Communauté d'Agglomération du Pays de GRASSE

Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sémard - B.P. 91015 - 06131 GRASSE Cedex,

Tél. : 04 97 05 22 00

Télécopieur : 04 92 42 06 35

Courriel : commande@paysdegrasse.fr

Adresse internet :

http://www.paysdegrasse.fr

Adresse internet du profil d'acheteur :

http://www.e-marches06.fr

Objet du marché : Travaux pour la réhabilitation de la salle des fêtes « Mistral » sur la commune de CABRIS (06 lots)

Caractéristiques principales : Les travaux sont répartis en 06 lots, traités de façon séparée.

- **Lot 01 : Démolition / Gros-œuvre / VRD**

- **Lot 02 : Menuiseries extérieures / Serrurerie**

- **Lot 03 : Menuiseries intérieures / Cloisons / Peinture / Sols**

- **Lot 04 : Elévateur personne mobilité réduite**

- **Lot 05 : Electricité**

- **Lot 06 : CVC / Plomberie**

Les tranches optionnelles prévoient les travaux suivants :

- **Tranche optionnelle 1 :** Double

Isolant Plafonds (lot 03)

- **Tranche optionnelle 2 :** Création de points d'accès réseau data / internet (lot 05)
Les prescriptions techniques propres à chaque lot sont définies dans les C.C.T.P.

Lieu d'exécution des travaux :

La salle des fêtes est située, au 33 rue Frédéric Mistral, 06530 CABRIS.

Visite obligatoire du site.

Délai d'exécution global du chantier :

04 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux hors période préparatoire du chantier (04 semaines).

Le démarrage du chantier est prévu en mai 2022.

Forme du contrat

Marché de travaux traité à prix global et forfaitaire, prix révisables pour les 06 lots.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui.

Prestations divisées en lots : Oui.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Cf. article 3.2. du règlement de consultation.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :

Groupeement conjoint ou solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Cf. article 4 du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération et des sous-critères énoncés dans le règlement de consultation.

Pour les 6 lots :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 %

2. Critère Valeur technique pondéré à 40 %

3. Critère Délais pondéré à 10 %

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

Mardi 22 mars 2022 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres :

180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 février 2022

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur www.e-marches06.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Pays de GRASSE.

Identifiant : CA-Pays-de-Grasse_06_20220214W2_01

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CA du Pays de GRASSE.

Correspondant : Service de la commande publique, 57 avenue Pierre Sémard, 06131 GRASSE Cedex,

Tél. : 04 97 05 22 00

Télécopieur : 04 92 42 06 35

Courriel : commande@paysdegrasse.fr

203649

SCI RUVY

SCI au capital de 10 000 €

1018 avenue du Campon,

06110 LE CANNET

RCS CANNES n° 499 694 339

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du gérant du 01/02/2022, prenant effet le 01/02/2022, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Eric COTER sis chemin du Claus, 06110 LE CANNET a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS CANNES. **Pour avis. La gérance.**

203627

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 03/01/2022, constitution d'une SASU dénommée : AL ARABY - Capital : 1 000 €. Siège : 55 avenue de la Gare, 06800 CAGNES-SUR-MER. Objet : Achat, vente, location, réparation et dépannage en tout genre de véhicule, moto et bateau et tout véhicule à moteur. Président : Monsieur Abderrahouf SMIAI demeurant à 53 boulevard Joseph Garnier, 06100 NICE. Transmission des actions : La cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la société. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS ANTIBES.

203615

SCI LORCAS

SCI au capital de 200 €

Siège social : Les Terrasses du Soleil,

1 avenue Saint-Bernard, 06470 VALBERG

789 394 830 RCS NICE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

En date du 24/01/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au Hameau Saint-Bres, le Collet, 06470 GUILLAUMES à compter du 24/01/2022.

Mention au RCS de NICE.

203617

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à NICE le 11/02/2022, il a été constitué la société civile immobilière suivante : Dénomination : IMMONICE - Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège social : GRASSE (06130), 41 chemin des Mas, Le St Antoine F. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 €.

Gérant : Monsieur Frédéric BOJ, né à NICE (06000), le 17 novembre 1973, demeurant à GRASSE (06130), 41 chemin des Mas, Le St Antoine F. Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Formalités : RCS GRASSE.

203566

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NICE du 24/01/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : NOVABUSINESS

Siège : C/o Novaffaires, 27 boulevard de l'Ariane, 06300 NICE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 Euros.

Objet : La création de logiciels accessibles sur internet; la mise en place de services professionnels de téléphonie avec ou sans messageries personnalisées; le conseil en stratégie de communication et l'orientation vers des partenaires.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Steve DUBOC, demeurant 55 rue de la Grange Rimade, 06800 CAGNES-SUR-MER, né le 08/05/1973 à PARIS.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NICE.

Pour avis. Le président.



PROFORMALITÉS

www.proformalites.com

203624



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 février 2022, à CANNES.

Dénomination : MAITRE ALBERT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 68 bd Carnot, 06400 CANNES.

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, la mise à disposition et l'exploitation par bail, location, sous-location, location-meublée en parafourniture ou autrement de tous biens immobiliers lui appartenant. La prospection foncière, le conseil, l'assistance, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, le développement de promotion de projets fonciers et immobiliers.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 10 000 Euros divisé en 1 000 actions de 10 Euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix disposant du pouvoir du droit de vote.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix.

A été nommé : Président : Monsieur Michel DE BEYTIA 20 avenue du Leman, 74200 THONON-LES-BAINS.

Immatriculation : Au RCS de CANNES.

203625



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 février 2022, à CANNES.

Dénomination : TRINITI.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 68 bd Carnot, 06400 CANNES.

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, la mise à disposition et l'exploitation par bail, location, sous-location, location-meublée en parafourniture ou autrement de tous biens immobiliers lui appartenant; l'activité de marchand de biens. La prospection foncière, le conseil, l'assistance, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, le développement de promotion de projets fonciers et immobiliers.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 10 000 Euros divisé en 1 000 actions de 10 Euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix disposant du pouvoir du droit de vote.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix.

A été nommé : Président : Monsieur Michel DE BEYTIA, 20 avenue du Leman, 74200 THONON-LES-BAINS.

Immatriculation : Au RCS de CANNES.

203622



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS DE GRASSE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : C.A. PAYS DE GRASSE.

Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sémard - B.P. 91015 - 06131 GRASSE Cedex,

Tél. : 04 97 05 22 00

Télécopieur : 04 92 42 06 35

Courriel : commande@paysdegrasse.fr

Adresse internet :

<http://www.paysdegrasse.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur :

<http://www.e-marches06.fr>

Objet du marché : Travaux pour l'aménagement de stationnements Voie B - ZA de l'Argile à MOUANS-SARTOUX (02 lots)

Caractéristiques principales : Les travaux sont répartis en 02 lots, traités de façon séparée.

- Lot 01 : Travaux de VRD

- Lot 02 : Espaces verts

Les prescriptions techniques propres à chaque lot sont définies dans les C.C.T.P.

Lieu d'exécution des travaux : Voie B - Zone Artisanale de l'Argile, 06370 MOUANS-SARTOUX.

Délai d'exécution global du chantier :

Lot 01 : Quatre mois, période préparatoire du chantier d'un mois comprise.

Lot 02 : Deux mois, période préparatoire du chantier d'un mois comprise. Le démarrage du chantier est

prévu en mars/avril 2022, dès notification.

Forme du contrat

Les prestations sont traitées à prix unitaires et forfaitaires. Les prix unitaires et forfaitaires du Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.) sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Prix fermes et actualisables pour les 02 lots.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui.

Prestations divisées en lots : Oui.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent : Cf. article 3.2. du règlement de consultation.

Forme juridique qui devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Groupement conjoint ou solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Cf. article 4 du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération et des sous-critères énoncés dans le règlement de consultation.

Pour les 02 lots :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %

2. Critère Valeur technique pondéré à 60 %

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : Vendredi 18 mars 2022 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 février 2022

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur www.e-marches06.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Pays de GRASSE.

Identifiant : CA-Pays-de-Grasse_06_2022015W2_01

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CA du Pays de GRASSE.

Correspondant : Service de la commande publique, 57 avenue Pierre Sémard, 06131 GRASSE Cedex,

Tél. : 04 97 05 22 00

Télécopieur : 04 92 42 06 35

Courriel : commande@paysdegrasse.fr

203601



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS DE GRASSE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : C.A. PAYS DE GRASSE.

Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sémard - B.P. 91015 - 06131 GRASSE Cedex,

Tél. : 04 97 05 22 00

Télécopieur : 04 92 42 06 35

Courriel : commande@paysdegrasse.fr

Adresse internet :

<http://www.paysdegrasse.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur :

<http://www.e-marches06.fr>

Objet du marché : Démontage et transport de matériels industriels, collections du Musée International de la Parfumerie à GRASSE.

Caractéristiques principales : Le titulaire devra assurer le démontage et le transport de matériels industriels, collections du Musée International de la Parfumerie pour les besoins du service des musées de la CAPG.

Lieu d'exécution des travaux : Le local à déménager, Usine Monteux, est situé avenue de Grasse à VALLAURI.

Le local réceptionnant le matériel est situé au local dit Bâtiment 35, le Séchoir, 57 avenue Pierre Sémard à GRASSE.

Visite obligatoire des sites.

Durée du marché et délai d'exécution des prestations : Le marché prend effet à la date de l'accusé de réception de

sa notification pour une durée de 6 semaines maximum.

Forme du marché

Marché ordinaire. Les prestations sont traitées par un prix global et forfaitaire. Les prix sont fermes et définitifs.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui.

Prestations divisées en lots : Non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent : Cf. article 3.2. du règlement de consultation.

Forme juridique qui devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Groupement conjoint ou solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

La liste des pièces justificatives nécessaires à l'appréciation des qualités et capacités du candidat est indiquée à l'article 4 du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération et des sous-critères énoncés dans le règlement de

consultation.

1. Critère Prix au regard de la D.P.G.F. pondéré à 50 %

2. Critère Valeur technique au regard du mémoire technique pondéré à 50 %

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : Mardi 15 mars 2022 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 février 2022

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur www.e-marches06.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Pays de GRASSE.

Identifiant : CA-Pays-de-Grasse_06_2022011W2_01

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CA du Pays de GRASSE.

Correspondant : Service de la commande publique, 57 avenue Pierre Sémard, 06131 GRASSE Cedex,

Tél. : 04 97 05 22 00

Télécopieur : 04 92 42 06 35

Courriel : commande@paysdegrasse.fr

Les Petites Affiches
DES ALPES - MARITIMES

9 NICE 17 rue Alexandre Mari, 06300 NICE
CANNES 816 avenue du Campon, 06110 LE CANNET

203561



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 2 février 2022, les associés de la société dénommée CALAMILEO IMMO, SARL au capital de 1 000 € ayant son siège social à 38490 AOSTE, 215 route de la Maria - 902 251 008 RCS VIENNE ont décidé les modifications suivantes à compter du 2 février 2022 :

Siège social : Ancienne mention : 38490 AOSTE, 215 route de la Maria.

Nouvelle mention : 06250 MOUGINS, 213 voie Julia.

La société sera désormais immatriculée au RCS de CANNES.

Gérant : Anthony CALABRESE demeurant 213 voie Julia, 06250 MOUGINS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis, La gérance.

203582

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24 janvier 2022, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : &moi. Sophrologie

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Capital : 1 500 Euros

Siège social : 455 promenade des Anglais, Immeuble Nice Premier, local 46, 06200 NICE.

Objet : Toute activité de consultations en sophrologie à vocation thérapeutique, d'animation de formations et ateliers autour de la sophrologie, de rédaction de supports à vocation pédagogique à destination de particuliers et de professionnels.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée : 99 années.

Gérance : Elodie, Nathalie, Gisèle CREUSE demeurant 156 boulevard Napoléon III, 06200 NICE.

Immatriculation : Au RCS de NICE.

Pour avis.

203583

In-Löw

SCI au capital de 1 000 €

Siège social : 65 rue Smolett, 06300 NICE
901 236 711 RCS NICE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant procès-verbal en date du 8 février 2022, le gérant a décidé de transférer le siège social, à compter du 1^{er} février 2022 à l'adresse suivante : 54 boulevard Auguste Raynaud, 06100 NICE.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au registre du commerce et des sociétés de NICE.

Le gérant.

203584

SOCIETE AGS NICE COTE D'AZUR

SARL au capital de 238 400 €

Siège social : 4^{ème} avenue - 13^{ème} rue,
06517 CARROS cedex
RCS GRASSE 384 037 701

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 28 janvier 2022 de la SAS SOFDI, associé unique de la SARL AGS NICE COTE D'AZUR, il est acté de la démission, en qualité de co-gérant, de Madame Marie-Laure BARJON, née le 10 septembre 1976 à VOIRON, domiciliée 380 chemin du Brec à COURSEGOULES (06140), à compter du 1^{er} février 2022.

En conséquence, il est acté de la nomination, en qualité de co-gérant, de Monsieur Laurent MOREL, né le 24 mai 1976 à VIRE, domicilié 23 rue de la Mercerie à VIRE (14500), à compter du 1^{er} mars 2022.

Il est également acté que, Monsieur David CORPEL, déjà co-gérant au sein de la société AGS NICE COTE D'AZUR, né le 30 août 1974 à TROYES, domicilié 11 rue des Aubépines à CRENEY-PRES-TROYES (10150), remplacera Madame Marie-Laure BARJON en tant qu'attestataire de capacité à compter du 1^{er} février 2022.

Mention sera faite au R.C.S. de GRASSE.

Pour avis, la gérance.

203585

S.A.D.L.D.

Société civile immobilière
au capital de 100 000 €

Siège social : 107 avenue des Frères
Roustan, Le Napoléon 105,
06220 VALLAURIS
500 698 675 RCS ANTIBES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant procès-verbal en date du 4 février 2022, le gérant a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante :

55 quai d'Orsay, 75007 PARIS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de PARIS et d'ANTIBES.

La gérance.

203586

STE CIVILE IMMOBILIERE JEMAPHI

société civile

au capital de 4 573,47 €

17 rue de Roquebillière, 06300 NICE
RCS NICE n° 333 891 026

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par acte authentique du 10/12/2021, établi par Me PIERRE notaire au 5 av Gambetta, 06600 ANTIBES prenant effet ce jour, nomination de Madame Marianna TRNKOCY sis 32 avenue des Diables Bleus, 06300 NICE, en qualité de gérant suite au décès de Monsieur Jean Joseph Jerome CALVIERA. Validation : RCS NICE.

203589

SCI SUPHOE

Capital : 2.000 €

Siège social : 19, rue Georges Ville à
(06300) NICE
RCS NICE 902 933 258

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 7 février 2022, Monsieur Pierre Daniel Olgadiou MILLO, demeurant 3239 chemin de l'Ibac, route de Sclos de Contes à (06390) CONTES, est nommé co-gérant et ce pour une durée indéterminée. Modification sera faite auprès du RCS de NICE.

Pour avis.

203626



SOFI CONSULTING

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 février 2022, à CANNES.

Dénomination : VINO PROPERTY.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 68 bd Carnot, 06400 CANNES.

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, la mise à disposition et l'exploitation par bail, location, sous-location, location-meublée en parahotellerie ou autrement de tous biens immobiliers lui appartenant; l'activité de marchand de biens. La prospection foncière, le conseil, l'assistance, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, le développement de promotion de projets fonciers et immobiliers.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 10 000 Euros divisé en 1 000 actions de 10 Euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix disposant du pouvoir du droit de vote.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix.

A été nommé : Président : Monsieur Michel DE BEYRIA, 20 avenue du Leman, 74200 THONON-LES-BAINS.

Immatriculation : Au RCS de CANNES.

203588

A.A.R.P.I. EOS ASSOCIES

Avocats aux barreaux
de NICE et de PARIS
eos-associes.com

ADDITIF

À l'annonce 203082 parue dans Les Petites Affiches des Alpes-Maritimes du 6 janvier 2022, concernant la vente de fonds de commerce par Monsieur Bernard CHERIX au profit de la société RIVERA PROPRIETE, SARL ayant son siège social sis 9 rue Blacas, 06000 NICE, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 852 739 606, il y a lieu de préciser que l'acte d'avocat électronique, fait à NICE le 30/11/2021, a été enregistré au service de l'enregistrement de NICE le 10/12/2021, Dossier : 2021 00024845, Référence : 0604P61 2021 A 05585. Mention des présentes en sera faite au RCS de NICE.

Pour avis.

203590

NVIDIA Development France SAS

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 25 000 €

Siège social : 400 avenue Roumanille,
Sophia Antipolis, BP 309, 06410 BIOT
479 973 455 RCS ANTIBES

AVIS

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 11/01/2022 :

- Il a été pris acte de la démission de la société DELOITTE & ASSOCIES de ses fonctions de commissaire aux comptes, à compter du 13/09/2021.

- Il a été décidé de nommer la société PriceWaterhouseCoopers Audit, 63 rue de Villiers, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, en qualité de commissaire aux comptes.

Mention en sera faite au RCS d'ANTIBES.

Pour avis.
Le président.

203591

A.A.R.P.I. MONTAGARD & ASSOCIES

Avocats aux barreaux
de NICE et de PARIS
Bureau à CANNES (06400),
1 rue de Suffren

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à GRASSE le 8 février 2022, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE GRASSE, le 10 février 2022, Référence 0604P62 / 2022 A 00485

La société ASPEN COUNTRY CLUB, dont le siège social est à GRASSE (06130), 190 route de Cannes, Tennis Club de GRASSE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de GRASSE sous le numéro 793 534 801

a cédé à

La société GRASSE A TOI, dont le siège social est à GRASSE (06130), 190 route de Cannes, Tennis Club de GRASSE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de GRASSE sous le numéro 909 603 565.

Un fonds de commerce de restauration, restauration rapide à consommer sur place ou à emporter, livraisons à domicile, connu sous l'enseigne «LE JARDIN D'ASPEN», sis et exploité à GRASSE (06130), 190 route de Cannes, Tennis Club de GRASSE, moyennant le prix de 300 000 Euros.

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} février 2022.

Les oppositions seront reçues chez Maître Charles-Henry GERARD, notaire à GRASSE (06130), 80 avenue Frédéric Mistral, désigné en qualité de séquestre et au fonds à l'adresse sus indiquée pour satisfaire aux dispositions du code de commerce.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues. Pour insertion.

203640

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/02/2022, constitution d'une SARL dénommée : LRH INVEST - Capital : 1 000 €. Siège : 15 rue Jeansoulin, 06500 MENTON. Objet : Location meublée professionnelle; plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. Gérant : Monsieur Luca ROZZONELLI demeurant 7 rue des Combattants en Afrique du Nord, 06000 NICE. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE. Pour avis. Le représentant légal.



203633

**Gilles BALAGUERO**

Avocat conseil en droit des sociétés
Les Espaces de Sophia, bâtiment J,
80 route des Lucioles,
06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS
Tél : 06 50 880 950
balaguero@harmoniajuris.com

**ICI - INVESTISSEMENT
CONSEIL
INTERNATIONAL**

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 250 000 €

Siège social : 455 promenade des
Anglais, Arénas Immeuble NICE
Premier, (06299) NICE Cedex 3
RCS NICE 428 720 155

**EXTENSION
D'OBJET SOCIAL**

Le 9 février 2022, l'associé unique de la société ICI - INVESTISSEMENT CONSEIL INTERNATIONAL, a décidé d'étendre les activités de la société aux activités suivantes : La locations de locaux équipés et aménagés, et toutes activités similaires ou connexes et la domiciliation de sièges sociaux de sociétés et toutes activités similaires ou connexes.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.

203646

Maître Patrick ARNOS

Avocat au barreau de NICE
22 rue Verdi, 06000 NICE
Tél: 04 93 82 49 00 - Fax: 04 93 821 824

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Suivant acte SSP en date à NICE du 09/02/2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société civile immobilière.
Dénomination : L'ALYCASTRE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Siège : 21 avenue Pierre Loti, 06000 NICE.

Capital : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune entièrement souscrites en numéraire et réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, notamment des lots de copropriété dépendant d'un ensemble situé à NICE (06300), 11 montée Montfort, composant un appartement et une cave situés dans le bloc B.

Gérance : Monsieur Jérôme AIGLIN, demeurant à NICE (06300), 13 rue Saint-François de Paule, est nommé gérant pour une durée non limitée.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation : RCS NICE.

Pour avis et mention.

La gérance.

203643

**MOULAGES ET
ARTS PLASTIQUES
INDUSTRIELS**

Sigle : MAPI

Société à responsabilité limitée
au capital de 106 714,31 €

Siège social : Ilôt U 25 - 3^{ème} Casier,
Zone Industrielle de Carros,
06510 LE BROCC
334 832 326 RCS GRASSE

**AVIS DE
TRANSFORMATION**

Suivant procès-verbal en date du 15 février 2022, l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans que cela n'implique la création d'un être moral nouveau.

L'objet social a été modifié afin d'ajouter l'activité de prise de participations dans toute société française et étrangère. Cette déclaration entraîne la fin des mandats des dirigeants de la société sous son ancienne forme.

Sous sa nouvelle forme la société aura pour dirigeants :

Président : M. Jean-Marc MESGUICH, demeurant White City Residence, 15 rue Isaac Elhanan, Appartement 225, 65250 TEL AVIV (Israël).

Directeur général : Mme Suzanne MESGUICH, demeurant White City Residence, 15 rue Isaac Elhanan, Appartement 225, 65250 TEL AVIV (Israël).

Les commissaires aux comptes ALP'AZUR CAC, titulaire, et Madame Claude Maria, suppléant, sont confirmés dans leurs fonctions.

Conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Un associé peut se faire représenter à l'assemblée par un autre associé ou par toute autre personne ayant reçu un mandat exprès à cet effet. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Toutes cessions ou transferts d'actions et autres valeurs mobilières de la société sont libres, sauf exceptions prévues par la loi.

Mention en sera faite au RCS de GRASSE.
Pour avis.

203650

**AVIS DE
DISSOLUTION**

Forme : Société civile immobilière
Dénomination : CLEF
Au capital de : 100 €uros en liquidation
Siège social : 38 avenue Paul Granet,
06390 BERRE-LES-ALPES
RCS NICE 523 498 699

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 29/10/2021, les associés ont décidé la dissolution de la SCI CLEF à compter du 01/02/2022 et sa mise en liquidation.

Mme Catherine HENRIOT a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation a été prononcé au 3 montée des Faissas, 06390 BERRE-LES-ALPES, adresse de correspondance pour les actes et les documents relatifs à la liquidation.

Le dépôt légal sera distribué au greffe du tribunal de commerce de NICE.

Pour avis, le liquidateur, Catherine HENRIOT.



ABONNEZ-VOUS

abonnement@petitesaffiches.fr

203647



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

**AVIS D'INFORMATION PRÉALABLE A LA
PARTICIPATION DU PUBLIC PAR LA VOIE
ÉLECTRONIQUE**

Projet de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté Cœur de Carnolès (ancienne Base aérienne 943) à ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN comprenant l'actualisation de l'étude d'impact

DU 8 MARS 2022 AU 7 AVRIL 2022

Le projet consiste en la réalisation d'un programme de logements, d'équipements publics et d'espaces dédiés aux activités-commerces-loisirs.

Par délibération en date du 24 juin 2019, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a approuvé le dossier de création de la ZAC Cœur de Carnolès à ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN. Une concertation a déjà été organisée dans ce cadre, dont le bilan a été approuvé par délibération du Conseil communautaire le 9 juillet 2018. Le projet étant soumis à une étude d'impact, inclus dans le projet de création de la ZAC au titre de la rubrique 39 de l'article R.122-2 du code de l'environnement, une participation du public par voie électronique a également déjà été organisée du 7 mai au 9 juin 2019. Depuis lors, le lauréat du concours d'architecte a été désigné et le dossier de réalisation a pu être réalisé comprenant une mise à jour de cette étude d'impact.

Une participation du public par voie électronique est donc organisée sur le dossier de réalisation de la ZAC Cœur de Carnolès et sur l'étude d'impact du projet actualisée, sur lesquels l'autorité environnementale a émis un nouvel avis le 12 mai 2021.

C'est dans ce contexte que conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française informe la population qu'il soumet le dit projet à la participation du public par la voie électronique pendant une période de 31 jours du Mardi 8 mars 2022 au jeudi 7 avril 2022 inclus.

Pendant cette durée, le public pourra consulter le dossier sur le site internet de la communauté d'Agglomération à l'adresse suivante : <https://www.riviera-francaise.fr>

Le public pourra formuler ses

observations par courriel à l'adresse suivante : direction.generale@carf.fr

Toute demande de consultation du dossier sous format papier peut être présentée sur place, à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, 16 rue Villarey 06500 MENTON, au plus tard le 7 avril 2022, aux heures d'ouverture du public :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les documents seront mis à disposition du demandeur aux lieux et heures qui lui seront indiqués au moment de sa demande. Cette mise à disposition interviendra au plus tard le deuxième jour ouvré suivant celui de la demande.

Des informations peuvent être obtenues auprès de la Communauté de la Riviera Française auprès de Monsieur Sylvain MICHELET à l'adresse : direction.generale@carf.fr

Le dossier mis à la consultation du public comprendra notamment le projet de dossier de réalisation de la ZAC Cœur de Carnolès, l'étude d'impact actualisée, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse à cet avis, le rappel des textes régissant la participation du public, le bilan de la concertation réalisée ainsi que la synthèse des observations issues de la participation du public par voie électronique dans le cadre de la création de la ZAC.

A l'issue de la participation du public par la voie électronique, un rapport de synthèse de l'ensemble des observations et propositions ainsi que celles dont il aura été tenu compte seront tenus à la disposition du public sur le site de Communauté de communes pendant une durée de 3 mois.

Le dossier de réalisation de la ZAC éventuellement modifié pour tenir compte des remarques sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire de la Riviera Française. Le projet fait également l'objet d'une demande d'autorisation de dérogation à la préservation des espèces protégées, après avis du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et d'un dossier de Déclaration Loi sur l'Eau.

203644

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé à NICE le 08/02/2022, il a été constitué la société civile immobilière suivante : Dénomination : DANIELLE IMMO - Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège social : NICE (06000), 28 rue Philippe Andréani. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 €. Gérant : Madame Danielle Jeannette Anne-Marie BLONDIN, née à NICE (06000), le 7 mai 1971, demeurant à NICE (06300), 30 route stratégique Mont Leuze. Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Formalités : RCS NICE.

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE MARSEILLE**

JUGEMENT PRONONÇANT
LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 10 février 2022

203642 - SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE (Société à associé unique) EGSV - 97 rue Sauveur Tobelem, 13007 MARSEILLE 7^{ème} arrondissement. RCS MARSEILLE 820 316 941. Ets secondaire : Nom commercial : ATELIER DES OUVRIERS. 35 avenue de Villeneuve, 06800 CAGNES-SUR-MER. Et : Nom commercial : ATELIER DES OUVRIERS, 24 avenue Gambetta, 06600 ANTIBES. Liquidateur : Me Michel ASTIER, 50 rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE.

203630

CHANGEMENT DE GÉRANT

L'assemblée générale mixte du 02/02/2022 de la SCCV LES SERRES DE LA CONSTANCE, capital : 1 000 € - Siège social : 400 promenade des Anglais, 06200 NICE, 893 405 910 RCS NICE, a pris acte de la fin du mandat de SAS GAMBETTA PROMOTION en qualité de gérant de la société à compter du 29/12/2021 faisant suite à la fusion-absorption de SAS GAMBETTA PROMOTION par SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT et décidé de pourvoir à son remplacement en nommant à effet du 29/12/2021, pour une durée illimitée, la SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT, SAS - capital : 8 935 791,08 € - Siège social : 44 avenue Gambetta, 49300 CHOLET, 411 080 914 RCS d'ANGERS, représentée par son président M. Norbert FANCHON en qualité de nouveau gérant. **Pour avis. La gérance.**

203631

CHANGEMENT DE GÉRANT

L'assemblée générale mixte du 02/02/2022 de la SCCV LES ROSES D'ANTIBES, capital : 1 000 € - Siège social : 400 promenade des Anglais, 06200 NICE, 893 405 829 RCS NICE, a pris acte de la fin du mandat de SAS GAMBETTA PROMOTION en qualité de gérant de la société à compter du 29/12/2021 faisant suite à la fusion-absorption de SAS GAMBETTA PROMOTION par SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT et décidé de pourvoir à son remplacement en nommant à effet du 29/12/2021, pour une durée illimitée, la SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT, SAS - capital : 8 935 791,08 € - Siège social : 44 avenue Gambetta, 49300 CHOLET, 411 080 914 RCS d'ANGERS, représentée par son président M. Norbert FANCHON en qualité de nouveau gérant. **Pour avis. La gérance.**

203632

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/02/2022, il a été constitué une SCI dénommée LOBELIA - Capital : 100 €. Siège : 42 boulevard du Maréchal Leclerc, 06310 BEAULIEU-SUR-MER. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers. Gérant : Madame Laurence BRUN demeurant 29 chemin du Vinaigrier, Parc Blanche de Castille, 06300 NICE. Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.

203638

CHANGEMENT DE GÉRANT

L'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 02/02/2022 de SCCV LA PONCHUDE, société civile immobilière de construction vente, capital : 1 000 € - Siège social : 400 promenade des Anglais, 06200 NICE, 901 688 846 RCS NICE, a pris acte de la fin du mandat de SAS GAMBETTA PROMOTION en qualité de gérant de la société à compter du 29/12/2021 faisant suite à la fusion-absorption de SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT et décidé de pourvoir à son remplacement en nommant à effet du 29/12/2021, pour une durée illimitée, la SAS GAMBETTA DEVELOPPEMENT, SAS - capital : 8 935 791,08 € - Siège social : 44 avenue Gambetta, 49300 CHOLET, 411 080 914 RCS d'ANGERS, représentée par son président M. Norbert FANCHON en qualité de nouveau gérant. **Pour avis. La gérance.**

203634

AVIS

Suivant testament olographe en date à PARIS du 3 août 2002, Madame Adrienne VASSEUR a institué un légataire universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description du testament reçu par Maître Chrystelle BOIZOT, notaire au sein de la société civile professionnelle «Marianne BENASSE et Thomas BENASSE» titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (19^{ème}), 22 avenue de Laumière, le 8 Février 2022 dont la copie authentique a été envoyée au tribunal judiciaire de GRASSE (Alpes-Maritimes), le 11 Février 2022 par lettre recommandée avec accusé de réception et duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe CLEMENT, notaire sus-nommé, chargé de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

203629



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 14 février 2022, à CANNES.

Dénomination : RAFFLESIA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 68 bd Carnot, 06400 CANNES.

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, la mise à disposition et l'exploitation par bail, location, sous-location, location-meublée en parahôtellerie ou autrement de tous biens immobiliers lui appartenant; l'activité de marchand de biens. La prospection foncière, le conseil, l'assistance, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, le développement de promotion de projets fonciers et immobiliers.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 10 000 Euros divisé en 1 000 actions de 10 Euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix disposant du pouvoir du droit de vote.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix.

A été nommé : Président : Monsieur Michel DE BEYRIA, 20 avenue du Leman, 74200 THONON-LES-BAINS.

Immatriculation : Au RCS de CANNES.

203635

SCCV GARCHES 2 RUE DES SUISSES

SCCV au capital de 1 000 €

Siège social : 75016 PARIS,

83 bd Exelmans

892 500 513 RCS PARIS

AVIS

Aux termes de l'AGE en date du 14/01/2022, il a été décidé :

- De nommer en qualité de gérant la société PALETIS DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 50 000 €, sise 181 bis rue Le-courbe, 75015 PARIS, immatriculée sous le n° 892 664 996 RCS PARIS, en remplacement de la société SVM PROMOTION.

- De transférer le siège social au 1900 route des Crêtes, Les Collines de Sophia D1 - 06560 VALBONNE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Objet : Acquisition d'un terrain en vue de réaliser une opération immobilière.

Durée : 30 ans.
La société sera radiée du RCS de PARIS et immatriculée au RCS de GRASSE.

203639

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 11/02/2022, constitution d'une SASU dénommée : LES COMPAGNONS DE LA COUVERTURE. Capital : 1 000 €. Siège : 60 avenue de Nice, C/o Azur Secrétariat Services, 06800 CAGNES-SUR-MER. Objet : Couverture par éléments, charpente, traitement charpente, zinguerie, ravalement, peintures extérieures, maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment, nettoyage. Président : Monsieur Leston VEISS demeurant à Le Plan du Moulin, 2339 L'Escours, 06480 LA COLLE-SUR-LOUP. Transmission des actions : La cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la société. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS ANTIBES.

203628

SCI SOLENNA

Société civile immobilière

au capital social de 1 524,49 €

Siège social : 11 chemin du Roc,

85800 LE FENOUILLE

400 374 344 00028

RCS LA ROCHE-SUR-YON

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'AGE en date du 15 décembre 2021, il a été décidé de transférer, à compter du 15 décembre 2021, le siège social qui était situé 11 chemin du Roc, 85800 LE FENOUILLE à l'adresse suivante : 236 chemin de Carel, 06810 AURIBEAU-SUR-SIAGNE. L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence, Madame BAREILLES Solenna, Astrid demeure gérante de la société. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de GRASSE.

203637

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI ROZAMI
Forme : Société civile immobilière
Siège social : 12 rue du Docteur Feraud, 06800 CAGNES-SUR-MER.

Objet : Acquisition et propriété de tous biens immobiliers, administration de l'immeuble social et toutes opérations se rattachant à cet objet.

Durée : 99 années
Capital social : 1 000 €
Gérant : M. Roy ZAATAR, demeurant Al Futtaim Villa #25, Street 26 A - Al Garhoud - Dubaï - UAE

Transmission des parts : Soumis à l'agrément entre associés et aux tiers.

La société sera immatriculée au RCS d'ANTIBES.
La gérance.

203565

LOGOS INSTITUT SUPERIEUR DE LANGUES

Société à responsabilité limitée

au capital de 7 622,45 €

Siège social : 35 rue Pastorelli,

06000 NICE

424 725 026 RCS NICE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 10 décembre 2019, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LOGOS INSTITUT SUPERIEUR DE LANGUES a décidé de transférer le siège social du 35 rue Pastorelli, 06000 NICE au 5 rue de Saussure, 06000 NICE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis. La gérance.

203594

ECO SERVICES

SASU au capital de 5 000 €

894 route de Revest, 06830 GILLETTE

RCS NICE n° 831 324 306

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 01/09/2021, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 764 route de Grenoble, 06200 NICE. Validation : RCS NICE.

203636

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/01/2022, il a été constitué une SAS dénommée : MAG AZUR - Capital : 60 000 €. Siège : Min Saint-Augustin, section Produits alimentaires - Box 19, 06200 NICE. Objet : Achat, vente de fruits et légumes, tous produits d'épicerie. Achat et revente en gros ou en détail de tout produit alimentaire et agricole. Importation et exportation de tout produit alimentaire. Président : LA COTE D'AZUR, SASU au capital de 1 000 €, 892 574 658 RCS ANTIBES, représentée par Monsieur Abderraouf SMIAI demeurant à 55 avenue de la Gare, 06800 CAGNES-SUR-MER. Transmission des actions : La cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la société. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.





203668

PAUL & ASSOCIÉS NOTAIRES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Délai d'opposition
Article 1007 du code civil
Article 1378-1 code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testaments olographes en date du 8 avril 2005, du 15 septembre 2017 et du 12 juin 2019,

Mme Lilia Yolande PASQUETTI, en son vivant retraitée, dt à SAINT-MARTIN-DU-VAR (06670), 7 avenue des Moulins.

Née à SAINT-MARTIN-DU-VAR (06670), le 4 mars 1930.

Veuve de M. Jean-Marie BASSO et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-MARTIN-VESUBIE (06450), le 12 décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nelly DEUR, notaire à NICE, associé de la SELAS dénommée «PAUL & Associés - notaires», titulaire d'un office notarial à la résidence de NICE (Alpes-Maritimes), 23 boulevard Gambetta et à la résidence de PARIS (11^{ème}), 145 boulevard Voltaire", le 16 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Nelly DEUR, notaire à NICE, 23 bd Gambetta, référence CRPCEN : 06052, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NICE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

203670

AVIS

Par décision du 14/02/2022 de la société MARCO, SARL (ancienne forme) immatriculée 522 443 878 RCS EPINAL (ancien ressort), l'associé unique a décidé : Le transfert de siège social du 5 rue du Boudiou, 88000 EPINAL (ancien siège) au Square du 11 novembre, résidence Carré du Soleil, 06800 CAGNES-SUR-MER (nouveau siège) ressort du RCS d'ANTIBES (nouveau ressort). Et la transformation de la société en SASU (nouvelle forme) à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. Son capital, son sigle, sa dénomination, sa durée, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. M. Jean-Marc LAUNOIS, gérant sous l'ancienne forme devient président sous la nouvelle forme, Mme Nelly LAUNOIS est nommée directrice générale, demeurant ensemble 47 avenue Groupe Morgan, résidence Le Bellevue, 06700 ST-LAURENT-DU-VAR. Transmission des actions : Soumise à l'agrément des associés. Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par un mandataire associé.

Pour avis, le président.

203621

AVIS DE DISSOLUTION

BLM GROUP SAS au capital de 1 000 € - 65 avenue de Verdun, 06800 CAGNES-SUR-MER. RCS ANTIBES n° 832 492 755. Par décision de l'associé unique du 15/09/2021, prenant effet ce jour, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Bachir NASR sis 65 avenue de Verdun, 06800 CAGNES-SUR-MER a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS ANTIBES.

203648

OBOTA

Société civile immobilière
au capital de 1 000,00 €

Siège social : PEGOMAS (06580),

326 avenue de Cannes - SCI OBOTA,

Bâtiment D, Appartement n° 210

Ancien siège social : NANCY (54000),

6 rue Guerrier de Dumast,

chez Monsieur Michel GANTOIS

882 086 697 RCS NANCY

AVIS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 02/02/2022, les associés :

- Ont pris acte de la démission de Monsieur Michel GANTOIS de ses fonctions de gérant, à compter du 02/02/2022. Les associés ont décidé ensuite de nommer en qualité de nouveau gérant pour le remplacer la société dénommée BUD Development Koriátolt Felelosség Társaság, société de droit hongrois, dont le siège est à BUDAPEST (Hongrie) Donati Utca 9-11, 1. em. 6., à compter du 02/02/2022 et ce pour une durée indéterminée. Le nom de Monsieur Michel GANTOIS a été retiré des statuts et l'article 15.2 modifié en conséquence.

- Ont décidé de transférer le siège social à PEGOMAS (06580), 326 avenue de Cannes - SCI OBOTA Bâtiment D - Appartement n° 210 à compter du 02/02/2022. L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Mention sera faite aux RCS de NANCY et de GRASSE.

Pour avis, la gérance.

203623

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 08/02/2022, constitution d'une SASU : MC CODE. Capital : 1 000 €. Siège : 6 rue Dante, 06000 NICE. Objet : Centre d'examen du code de la route, location de salle se rapportant à l'objet social. Président : Monsieur Chemseddine ZOBIR demeurant 6 rue Dante, 06000 NICE. Conditions d'admission aux assemblées et transmission des actions : Chaque action donne droit à une voix. La cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la société. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.

203641

LAFAYETTE FRENCH RIVIERA

SAS au capital de 102 500 €

Siège social : 7 avenue Windsor,

06400 CANNES

523 698 199 RCS CANNES

NOMINATION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Par une décision de l'associé unique en date du 15 février 2022, il a été décidé :
- De nommer en qualité de directeur général, Mme Delphine JOUANIN, née le 21 septembre 1969 à BOURGES (18) et demeurant au 93 rue Duhesme, 75018 PARIS.

LES PETITES AFFICHES DES ALPES-MARITIMES

Société Nouvelle des Petites
Affiches des Alpes-Maritimes -

R.C. NICE 957 808 306 B -

ISSN 1268 - 4031 -

Siège social, administration,
rédaction, publicité : Place du Palais,
17 rue Alexandre Mari, 06300 NICE

Tél. : 04 93 80 72 72 - Fax : 04 93 80 73 00

E-mail : annonces@petitesaffiches.fr

Site Internet : www.petitesaffiches.fr

Directeur de la publication : JM CIAIS

Commission paritaire n° 0723 I 79757

ABONNEMENT 1 AN : 38 € T.T.C. -

Prix HT du caractère par Arrêté

ministériel. Pour l'année 2022, le prix

du caractère est de 0,183 € HT pour

les Alpes-Maritimes.

Trulli Imprimerie, 120 chemin du

Moulin de la Clue, 06140 VENCE

Tél. 04 93 58 32 42

DÉPÔT LÉGAL FÉVRIER 2022

Photo de Une : © RAGNI SAS



DÉPOSEZ vos annonces à :
annonces@petitesaffiches.fr

Les Petites Affiches
DES ALPES-MARITIMES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tél. : 04 93 80 72 72

Fax : 04 93 80 73 00

@ : abonnement@petitesaffiches.fr

✉ : 17 rue Alexandre Mari, 06300 Nice

Site Web : www.petitesaffiches.fr

JE M'ABONNE PENDANT UN AN

☐ Abonnement Web **20 € TTC** ☐ Abonnement Premium **38€ TTC***

*tarif en vigueur en France Métropolitaine

☐ Abonnement Ventes aux Enchères **20 € TTC 1 département**

☐ Abonnement Ventes aux Enchères **90 € TTC France entière**

MON RÈGLEMENT

☐ Chèque bancaire ☐ CB, Visa, Mastercard (nous contacter au 04 93 80 72 72)

Société..... Prénom.....

Profession..... Email.....

Tél. :..... Fax :.....

Adresse d'expédition du journal

N°..... Rue..... CP.....

Ville.....

NICE : LE MUSÉE DU SPORT MONTE SUR LE RING !



Le parcours d'exposition, divisé en six volets présentés comme autant de rounds, restitue une atmosphère singulière, évoluant perpétuellement entre ombre et lumière.

Le Musée National du Sport de Nice enfile temporairement les gants, du 4 février 2022 au 3 janvier 2023, pour faire découvrir le "Noble Art". Une lumière tamisée rougeâtre et un habillage sonore de combat plongent les visiteurs dans l'atmosphère de la boxe. Une exposition ludique, qui permet d'expliquer ce sport.

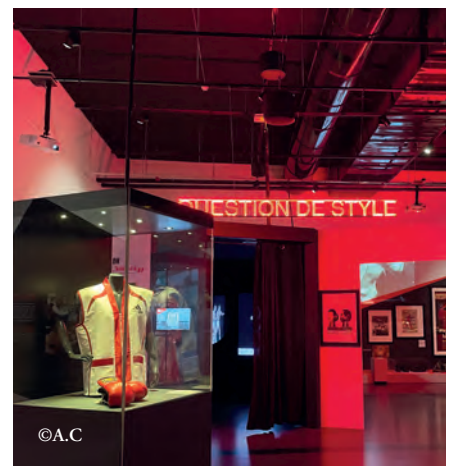
Gants d'anciens champions, tenues de combat, sac de frappe... sont mis en avant afin de présenter les équipements d'un boxeur et les étapes de sa préparation. Les décors muraux sont ornés d'explications, mais également de portraits sur les héros qui ont marqué les esprits. De **George Carpentier** à **Muhammad Ali**, en passant par **Mike Tyson**, les amateurs de boxe enfilent les gants avec les champions. Des extraits de leurs combats sont d'ailleurs diffusés sur des écrans tout au long de la visite.

"Pour boxer, il faut avoir faim". Cette citation de George Carpentier est inscrite sur les murs pour rappeler aux jeunes que ce sport ne constitue pas une apologie de la violence de rue. Il est d'ailleurs décrit comme une danse, de par les nombreuses techniques utilisées pendant les combats. Pour autant, les risques liés aux coups portés ne sont pas oubliés. La partie "de l'ombre à la lumière" de cette exposition rappelle les dangers des K.O.

Boxe et cinéma

C'est finalement le lien établi entre la boxe et le cinéma qui permet de résumer toute l'exposition.

Comme le disait Robert De Niro, inoubliable dans *Raging Bull*, "la boxe n'est pas du cinéma, mais le cinéma est un sacré combat". Des classiques dans l'histoire du



septième art mettent en avant ce sport, par l'histoire de Muhammad Ali, mais aussi par la série des Rocky. Toutes les affiches de la série y sont exposées. Les gants utilisés par Sylvester Stallone sont présentés et dédiés. Même la musique évoque cette discipline : *Eye of the tiger* de Survivor pourra ainsi raisonner dans les oreilles de chacun.

Le "poing" final de cette exposition est le punching-ball qui donne l'opportunité à tous les visiteurs de tester leur force de frappe.

Audrey CREMER



EN SAVOIR PLUS

Musée National du Sport

Allianz Riviera, 6 allée Camille Muffat, Nice
Exposition à voir jusqu'au 3 janvier 2023.